

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

Terroriste assiégé par la Police

Hebdomadaire



Nous reproduisons dernièrement la scène principale d'un terrible attentat commis à Liège. Si les attentats sont très rares chez nous, il n'en est pas de même en Russie.
(Lire la suite page 2).

Un enfant tué d'un coup de fusil



Assis sur le foyer de la cheminée, à côté de sa grand-mère qui tenait sur ses genoux un bébé de vingt mois, un enfant de huit ans regardait sa mère faire le lit. Celle-ci venait de frapper sur le matelas pour l'assouplir, lorsqu'une détonation retentit; elle avait été provoquée par un fusil qui avait été caché là par un jeune homme, pensionnaire de la maison. Le petit garçon, atteint à la tête, eut la plus grande partie du cou et de la tête enlevée.

Terroriste assiégé par la police

(Suite)

Aussi la police russe traque-t-elle les terroristes avec acharnement.

On lui signalait, il y a quelques jours, la présence de deux anarchistes, âgés de 18 et de 19 ans qu'accompagnait une jeune femme d'une vingtaine d'années. Les policiers, au nombre de vingt, tentèrent de s'emparer d'eux. Mais un des terroristes se réfugia dans un parc et, armé d'un revolver d'ordonnance, il fit feu sur les policiers par-dessus le mur.

Le combat dura longtemps. Finalement, le terroriste suspendit son paletot à un arbre, et les assiégés, ne se doutant pas de la supercherie, criblèrent le vêtement de balles.

Pendant ce temps, l'assassin s'enfuyait. Au cours de ce siège, quatre agents ont été tués et quatre autres mortellement blessés.

L'assassin de Versailles simule la folie

Maintenant qu'il est entré en convalescence, Jean Caron, l'assassin de Marie Delrieu, la jeune porteuuse de journaux de Versailles, simule la folie.

Il sait, en effet, qu'il est sur le point de quitter l'hôpital pour réintégrer la prison de la rue Saint-Pierre, et cette perspective l'épouvante.

La mort n'ayant pas voulu de lui, il essaye aujourd'hui de reculer le plus loin possible la fatale échéance. Feignant la démence, il s'est mis à prononcer des mots incohérents et à briser tout ce qui lui tombait sous la main.

Cette comédie, pourtant parfaitement jouée, n'en a imposé à personne, et au lieu d'infirmiers on a placé aux côtés du criminel deux agents de la Sûreté versaillaise qui le surveillent jour et nuit.

Plus de combat de boxe

Les bourgmestres de l'agglomération bruxelloise, dans leur dernière réunion, et sur la proposition de M. Moreau, bourgmestre d'Anderslecht, se sont déclarés hostiles aux combats de boxe, et leur décision menace de porter un coup fatal au « noble art » en Belgique.

En effet, à partir de ce jour, tous les combats de boxe sont interdits tant à Bruxelles que dans les faubourgs.

La morte vivante

Il y a quelques jours, le maire de Saulcy-sur-Meurthe avisait le Parquet de Saint-Dié que le cadavre d'une jeune femme venait d'être trouvé dans la Meurthe, à proximité d'un pont. Peu après un habitant d'Anoult, village voisin, reconnaissait en cette femme sa sœur disparue depuis quelques jours. Il fit charger le corps sur une charrette et le transporta chez lui; il prit ensuite toutes les dispositions pour l'inhumation.

Au moment où on mettait le corps en bière, la sœur disparue entra dans la chambre mortuaire, où l'apparition causa un désarroi indescriptible.

Sujette à des troubles cérébraux, elle avait quitté le domicile de son frère. Une coïncidence extraordinaire avait fait qu'à ce moment une jeune femme qui lui ressemblait étrangement s'était précipitée dans la Meurthe.

Le plus pénible de l'aventure pour le villageois est que jusqu'à nouvel ordre il est légalement considéré comme le frère de l'étrangère. En effet, l'acte de décès étant dressé, il faut maintenant un jugement pour l'annuler. Quant à sa sœur, le spectacle de son enterrement *ante diem* a achevé de lui faire perdre l'esprit.

Le baigne idéal

Ce paradis terrestre des criminels se trouve dans la petite île de Nossi-Bé, près de Madagascar. C'est la « Maison de force » d'Hellville dans laquelle s'accumulent les forçats malgaches sous une discipline tellement bénévole qu'on a pu écrire de ces forçats qu'ils sont des pensionnaires de la colonie en villégiature à Nossi-Bé.

Ils peuvent, en effet, sortir quand bon leur semble, à toute heure du jour et de la nuit, sans avoir à escalader le mur d'enceinte — pour la bonne raison qu'il n'existe pas.

Quand aux travaux forcés pour ces « forçats honoraires » ils consistent à déambuler les bras ballants, en bande, ou à faire la sieste sous les frais ombrages des manguiers séculaires et sous le regard paternel de leurs débonnaires gardes-chiourmes qui sont, du reste, leurs congénères.

Les notables du pays, mus sans doute par l'envie, viennent de protester contre cet état de choses. Tant il est vrai qu'on ne saurait contenter tout le monde...

L'irascible noctambule

M. Z. habite un hôtel meublé de la rue Bonaparte.

Il a le sommeil rebelle, et, la nuit, aux heures où dorment les braves gens, se livre de coutume à des évolutions qui ne laissent pas que d'incommoder fort tous ses colocataires.

L'un d'eux le lui manifestait dès l'aurore, avant-hier, en cognant à son huis du talon de sa botte.

Furieux de M. Z. Il détache le panneau de la porte qui présente des traces de coups, se précipite au commissariat voisin et y dépose une plainte contre inconnu.

— Je regrette, dit-il, de n'avoir pas décroché la porte entière. Car votre enquête en eût été rendue, sans doute, plus facile. Mais j'ai le ferme espoir qu'il vous suffira de cette pièce à conviction pour découvrir le coupable...

Le commissaire éclate de rire. Alors, indigné, M. Z. repart, et, son panneau toujours sous le bras, s'en va réveiller M. Bertillon!

Mendicité princière

Le budget du département des colonies serait soumis à de rudes épreuves s'il devait réparer tous les malheurs qui surviennent, dans la capitale, aux princes noirs qui, pour elle, ont quitté leurs palmiers. Au demeurant, comment distinguer un prince noir d'un noir qui n'est pas prince, s'ils sont tous deux vêtus à l'europpéenne? On conçoit l'embarras éprouvé l'autre jour par le chef adjoint du cabinet du ministre des colonies.

— Je suis, lui dit le visiteur nègre — après toutes sortes de genuflexions — le fils du roi

LA GUILLOTINE POUR LES SOLDATS CRIMINELS

Le Sénat a donné son adhésion à une proposition de loi votée par la Chambre des députés au lendemain de la condamnation à mort du soldat Graby, l'un des deux assassins de Mme veuve Gouin. Aux termes de cette proposition les condamnés à mort par un conseil de guerre ou par un tribunal de la marine siégeant dans la métropole, en temps de paix, auront la tête tranchée. Néanmoins ceux qui auront commis un crime exclusivement militaire seront fusillés.

Tout le monde se félicitera de cette réforme réclamée depuis longtemps. En temps de guerre rien n'est plus légitime que de passer par les armes les traîtres, les lâches, les déserteurs. En les fusillant, les militaires agissent comme défenseurs de la patrie. C'est ce qu'a déclaré le rapporteur M. Beaupin, sénateur de la Nièvre. Mais il y a lieu d'établir, a-t-il ajouté, une

distinction entre les crimes commis contre la patrie et ceux qui relèvent du code pénal.

Un soldat condamné à mort par un conseil de guerre, en temps de paix, n'est plus militaire. D'ailleurs, dans plusieurs pays, notamment en Allemagne, dès qu'un militaire est condamné à une peine afflictive et infamante, le lendemain de sa dégradation il est remis à l'autorité civile chargée de l'exécution de la sentence.

La loi nouvelle sera promulguée dans quelques jours au *Journal officiel*. Elle pourra être appliquée aux assassins de Mme Luceau, condamnés à mort par le conseil de guerre du 4^e corps.

Donc, si la clémence du Président ne s'exerce pas en leur faveur, Nolot et Tisseau, dont nous signalons d'autre part la double condamnation à mort, seront livrés à l'exécuteur des hautes œuvres et guillotins.

Bangana. On m'a volé 17.000 francs dans le Métro. Je n'ai plus le sou.

Le fonctionnaire ne pouvait décemment prêter un louis au fils d'un souverain, qui ne demandait pourtant pas autre chose. Il prit bonne note de la démarche et y joignit des renseignements.

Il sut bientôt que le fils du roi Bangana était quelquefois aussi celui du roi Behanzin. Mais, dans ce dernier cas — il faut croire qu'en Afrique la fortune des Behanzin était estimée bien inférieure à celle des Bangana — le prince du sang n'avait perdu dans le Métro que 500 francs.

La religion ainsi éclairée, le chef adjoint ne regretta plus d'avoir refusé l'accolade esquissée par son visiteur.

Le prix d'une gifle

Les effets du renchérissement se font sentir un peu partout. A preuve, la scène suivante qui vient de se dérouler devant le tribunal de Hietzing, faubourg de Vienne.

Un garçon livreur était accusé de voies de faits sur une fruitière.

Le juge, à l'accusé. — Vous avez donné une gifle à cette femme?

L'accusé. — Elle m'avait traité de « purée ». Pouvais-je supporter une pareille insulte? Je suis un homme marié, moi, madame n'est qu'une veuve.

La plaignante. — Raison de plus pour ne pas me frapper. Une veuve est une chose sacrée.

Le juge (à l'accusé). — Le tribunal vous condamne à vingt couronnes.

L'accusé (surpris). — Vingt couronnes? Je croyais qu'une gifle ne valait pas plus de cinq florins.

Le juge. — Vous vous êtes trompé. L'accusé (après réflexion). — Il est vrai, tout renchérit tellement!

Une expérience de Cinéma

Une plaisante histoire qui faillit tourner au tragique, c'est celle qui vient d'arriver à une troupe d'artistes appartenant à une entreprise danoise de cinématographie.

Ceux-ci s'étaient proposé de reproduire par le film les émouvantes péripéties d'un naufrage de navire. On devait y voir l'affolement des passagers, le choc des vagues monstrueuses, le vaisseau battu par la tempête et enfin le sauvetage des malheureux voyageurs.

Dans ce dessin, les artistes avaient loué, à Lemvig, un vapeur qui devait jouer le rôle du navire naufragé, tandis qu'eux-mêmes allaient assumer celui des passagers. Bien que la mer fût houleuse, le navire prit le large. Les artistes ne se doutaient pas à ce moment que la réalité, cette fois, allait l'emporter sur la fiction... Au début, tout alla à merveille. L'opérateur était à son poste prenant des vues successives du... drame maritime.

Soudain une violente tempête s'éleva. Le vent et la pluie faisaient rage. Nos pauvres gens étaient consternés. Allaient-ils jouer pour tout de bon le rôle de ceux qui devaient représenter?... Durant des heures, le navire devint le jouet du vent et des vagues. Il était sur le point de sombrer lorsqu'un bateau de pêcheurs vint à son secours. Les artistes furent ramenés sains et saufs au port, cependant que leur navire disparaissait peu de temps après sous les flots.

Héroïsme d'un consul français

M. Tallandier, vice-consul de France à Diarbékir, en Asie-Mineure, vient d'empêcher, grâce à sa courageuse initiative, d'importants massacres de chrétiens. Quelques milliers de ces chrétiens, protégés de la France, vivent aux environs de Diarbékir, au milieu d'une population turque très hostile.

Dernièrement, l'effervescence était grande, principalement dans le village de Mardin, où résident des sœurs françaises et des capucins. Les Turcs menaçaient la population, et chacun regardait un massacre comme inévitable. M. Tallandier se rendit à Mardin, où il prit la défense des populations chrétiennes. Pendant plusieurs semaines, il parcourut le pays à cheval, intervint auprès des autorités, et réussit à calmer la surexcitation des musulmans. Le gouvernement français vient de lui adresser des félicitations pour son attitude courageuse.

Les drames de l'amour



Une ouvrière plumassière, âgée de vingt ans, avait pour amant un homme de sept ans plus âgé qu'elle.

Celui-ci voulait que son amie vint habiter avec lui, mais elle refusait obstinément de se mettre en ménage. Cette semaine, le jeune homme rencontra son amie rue de Lally-Tollendal, et, tout de suite, commença une querelle, car, pressée de nouveau de prendre une décision, la jeune fille s'y refusait énergiquement.

Exaspéré, l'amoureux frappa d'un coup de couteau sa maîtresse et, comme la pauvre fille s'affaissait ensanglantée, il prit la fuite.

La victime, qui est très gravement blessée à l'épaule gauche, est soignée à l'hôpital Saint-Louis.

Les Faits-Divers de la Semaine

ACCIDENT. — Vers cinq heures du soir, un jeune domestique conduisant un char-à-bancs dans lequel se trouvaient des fûts vides, descendait la rue Jacques-Fauquet, lorsqu'en face de l'établissement du Val-Ricard, son cheval s'étant emballé, heurta un chariot.

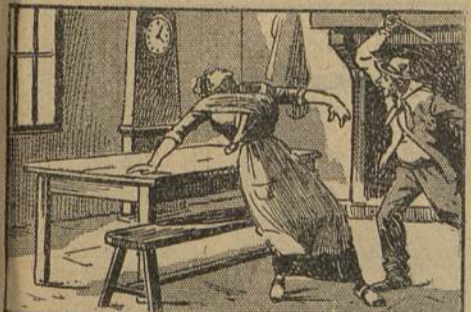
Sous la violence du choc, la voiture du domestique culbuta et les deux brancards furent cassés net. Le cheval put être maîtrisé par M. Léon Boudeville fils, qui fut mordu par l'animal à la main gauche. Le blessé a reçu les soins d'un docteur, lequel a prescrit un repos de quelques semaines. Quant au jeune domestique qui était pris dans la capote de son véhicule entre les fûts tombés, il a pu être retiré indemne de sa fâcheuse position par les employés de la carrosserie Boudeville. **BOLBEC.**



DRAME DE FAMILLE. — Son père refusant de lui rendre certains objets familiaux, un cultivateur revint, accompagné de quatre cheminots qui devaient lui servir de témoins. Une querelle éclata alors et le père reçut un coup de bâton. Furieux, il cria à son second fils, âgé de seize ans, de « tirer un coup de fusil dans le tas. » Le gamin obéit et blessa mortellement un des cheminots. **SAINTE-CALAIS.**



EFFONDREMENT. — En revenant de la messe, trois femmes s'étaient réunies dans la chambre à coucher de leur ferme. Tout à coup plafonds s'effondra et tomba sur les trois femmes. L'une n'eut aucun mal, mais des deux autres, la première eut une jambe cassée, l'autre se plaint de douleurs internes. **GODERVILLE.**



TENTATIVE DE MEURTRE. — Alors qu'elle se trouvait seule chez elle, une fermière reçut la visite d'un individu qui lui demanda à boire. Tout à coup, il se jeta sur elle et la frappa à la tête avec une tige de fer. Puis il s'enfuit, sans rien dérober, laissant sa victime étendue sans connaissance dans une mare de sang. **JOUQUERELS-DE-LIVAL.**

RIVALITÉ SANGLANTE

Grand roman d'Amour inédit
Par Daniel BOVIGNY

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE VIII

LE DERNIER CRIME DE LÉONARD (Suite.)

Pierre se leva, se disposant à prendre congé du magistrat. Celui-ci, plus ému qu'il n'aurait voulu le laisser paraître, prévint l'accusateur qu'il aurait désormais à se tenir à la disposition du parquet et du juge d'instruction.

Ne pouvant plus contenir l'émotion qui l'étreignait, M. de Tirnay lança un brutal « Au revoir, monsieur ! » et, se retournant brusquement, il s'éloigna sans un mot de plus.

Un peu interdit de l'attitude étrange de ce magistrat, Pierre de Kergaroul se dirigea vers un hôtel, ne pouvant, à son grand regret, regagner Kerneven dans la soirée, faute de train. Toute la nuit il songea à la réception froide que lui avait faite le procureur. Cette froideur n'était pas sans lui inspirer quelque inquiétude. Non pas qu'il doutât de la conscience de M. de Tirnay, mais la grande amitié de celui-ci pour Cantal ne le rassurait pas.

Le lendemain matin, il se rendit par le premier train à Kerneven, où il avait hâte de reparaître. Quels ne furent pas son étonnement et son mécontentement quand, en arrivant devant l'étude de son ancien « patron », il vit çà et là des groupes de badauds qui semblaient savoir que quelque chose d'anormal se passait dans cette maison. Il sonna, d'un geste nerveux. La porte s'ouvrit discrètement et se referma derrière lui.

— Eh bien ? demanda Pierre au père Le Coadec, quoi de nouveau ?

— Ah ! mon gars ! quel bacchanal ! quelle nuit ! Depuis ton départ les Cantal n'ont fait que hurler, jurer et se reprocher leurs crimes. Si bien qu'ils ont ameuté une partie des paysans dont quelques-uns, tu as dû le voir, sont encore aux aguets. Ton cher « patron » ne peut s'habituer à l'idée qu'il a été roulé, et accuse sa sœur d'être la cause de tous leurs malheurs. Vers minuit, Yvonne, à moitié folle, s'est mise à pousser de tels hurlements que je suis intervenu. C'est dans ton bureau, dont ils n'ont pas bougé, que s'est déroulée la scène. Avec deux de mes hommes, je fais irruption dans la pièce au moment où le misérable armait frénétiquement un revolver prêt à le braquer sur sa sœur qu'il maintenait à terre avec son genou. Mes deux gaillards se précipitent sur le triste personnage et le saisissent à bras-le-corps, immobilisant ses bras. Malgré ses imprecations, ses cris de rage, je lui arrache son arme, un vieux pistolet qu'il a découvert je ne sais où, car nous avions fait disparaître de sa portée tout ce qui pouvait constituer une arme. Puis je relève sa sœur, à demi morte de peur, et la transporte dans une chambre voisine, où elle doit certainement se reposer encore, car, depuis ce moment-là, le bruit a cessé dans la maison. Dis-moi, Pierre, est-ce que la police ne va pas bientôt nous débarrasser de ces deux énergumènes ?

— J'ai fait le nécessaire. Aujourd'hui sûrement ils seront entre les mains de la justice.

— Ah ! tant mieux !... — Tu ne t'imagines pas combien a été grande ma stupéfaction, hier, quand le procureur de la République, M. de Tirnay...

— Hein ?... Tu dis... de Tirnay ?... Malé-

— Au feu !... au feu !... criait-on dehors.

— M. Léonard Cantal ! au nom de la loi, nous vous arrêtons !

La vue de ces deux uniformes et la formule banale et terrible opérèrent chez Léonard un revirement inattendu. Son visage devint d'une pâleur cadavérique. Ses jambes semblaient ne plus pouvoir le soutenir. Ses yeux, se fermaient comme s'il allait rendre l'âme.

Jean-Marie conduisit un des gendarmes vers la chambre où était exilée Yvonne.

Tout à coup une odeur âcre, une odeur de fumée envahit le corridor tandis que les cris redoublaient au dehors. Le Coadec ouvrit la porte de la chambre et aussitôt recula épouvanté, devant une flamme qui vint lécher les parois du couloir.

— Le feu ! cria-t-il. Il y a le feu... ici !... Ah ! la coquine !... mais elle ne peut pas être sortie, c'est impossible !...

A ces cris, Pierre traîna son prisonnier, avec l'aide d'un gendarme, devant la porte brûlée.

— Écoutez ! dit celui-ci, tendant l'oreille, Je perçois des gémissements.

Et, sans plus tergiverser, le brave soldat se précipita dans le fond de la pièce au milieu des flammes et de la fumée et trouva Yvonne, sans connaissance. Il la traîna jusque dans le corridor où Pierre la reçut dans ses bras.

Jean-Marie, en vieux marin habitué à donner des soins aux asphyxiés, fit allonger la jeune fille sur le parquet et par les tractions rythmées de la langue, les pressions cadencées, pratiqua la respiration artificielle.

Le feu grandissait et Mlle Cantal restait toujours inerte.

— Il faudrait l'exposer à l'air libre, s'écria le père Le Coadec ; mais ces paysans ameutés lui feraient un mauvais parti !...

— Au feu !... au feu !... criait-on dehors.

— De quel droit restez-vous chez moi, vous deux ? Vous venez me voler... m'espionner encore, vous !

Et comme ceux-ci ne bronchaient pas, il se mit à hurler d'une voix terrible :

— Sortez d'ici... Je ne veux plus vous voir !... Je suis le maître ici !... entendez-vous ?... Sortez, vous dis-je, ou sinon...

Et son poing se leva pour frapper Pierre de Kergaroul.

Celui-ci, de ses bras vigoureux, maintint le forcené en respect, se souciant peu des injures et des insanités qu'il vomissait.

Une rumeur, soudain, se fit entendre au dehors : « A mort les assassins ! » criait-on.

— Entends-tu ?... demanda Jean-Marie... Déjà !

Au même instant la sonnette s'agita.

Le vieux marin alla ouvrir et s'effaça pour laisser passer deux gendarmes qu'une foule nombreuse escortait. Ils s'avancèrent gravement vers le notaire que Pierre de Kergaroul retenait de son mieux et celui des deux qui avait un galon d'argent, le brigadier, mit la main au collet du misérable en disant :

— M. Léonard Cantal ! au nom de la loi, nous vous arrêtons !

La vue de ces deux uniformes et la formule banale et terrible opérèrent chez Léonard un revirement inattendu. Son visage devint d'une pâleur cadavérique. Ses jambes semblaient ne plus pouvoir le soutenir. Ses yeux, se fermaient comme s'il allait rendre l'âme.

Jean-Marie conduisit un des gendarmes vers la chambre où était exilée Yvonne.

Tout à coup une odeur âcre, une odeur de fumée envahit le corridor tandis que les cris redoublaient au dehors. Le Coadec ouvrit la porte de la chambre et aussitôt recula épouvanté, devant une flamme qui vint lécher les parois du couloir.

— Le feu ! cria-t-il. Il y a le feu... ici !... Ah ! la coquine !... mais elle ne peut pas être sortie, c'est impossible !...

A ces cris, Pierre traîna son prisonnier, avec l'aide d'un gendarme, devant la porte brûlée.

— Écoutez ! dit celui-ci, tendant l'oreille, Je perçois des gémissements.

Et, sans plus tergiverser, le brave soldat se précipita dans le fond de la pièce au milieu des flammes et de la fumée et trouva Yvonne, sans connaissance. Il la traîna jusque dans le corridor où Pierre la reçut dans ses bras.

Jean-Marie, en vieux marin habitué à donner des soins aux asphyxiés, fit allonger la jeune fille sur le parquet et par les tractions rythmées de la langue, les pressions cadencées, pratiqua la respiration artificielle.

Le feu grandissait et Mlle Cantal restait toujours inerte.

— Il faudrait l'exposer à l'air libre, s'écria le père Le Coadec ; mais ces paysans ameutés lui feraient un mauvais parti !...

— Au feu !... au feu !... criait-on dehors.

— De quel droit restez-vous chez moi, vous deux ? Vous venez me voler... m'espionner encore, vous !

Et comme ceux-ci ne bronchaient pas, il se mit à hurler d'une voix terrible :

— Sortez d'ici... Je ne veux plus vous voir !... Je suis le maître ici !... entendez-vous ?... Sortez, vous dis-je, ou sinon...

Et son poing se leva pour frapper Pierre de Kergaroul.

Celui-ci, de ses bras vigoureux, maintint le forcené en respect, se souciant peu des injures et des insanités qu'il vomissait.

Une rumeur, soudain, se fit entendre au dehors : « A mort les assassins ! » criait-on.

— Entends-tu ?... demanda Jean-Marie... Déjà !

Au même instant la sonnette s'agita.

Le vieux marin alla ouvrir et s'effaça pour laisser passer deux gendarmes qu'une foule nombreuse escortait. Ils s'avancèrent gravement vers le notaire que Pierre de Kergaroul retenait de son mieux et celui des deux qui avait un galon d'argent, le brigadier, mit la main au collet du misérable en disant :

— M. Léonard Cantal ! au nom de la loi, nous vous arrêtons !

La vue de ces deux uniformes et la formule banale et terrible opérèrent chez Léonard un revirement inattendu. Son visage devint d'une pâleur cadavérique. Ses jambes semblaient ne plus pouvoir le soutenir. Ses yeux, se fermaient comme s'il allait rendre l'âme.

Jean-Marie conduisit un des gendarmes vers la chambre où était exilée Yvonne.

Tout à coup une odeur âcre, une odeur de fumée envahit le corridor tandis que les cris redoublaient au dehors. Le Coadec ouvrit la porte de la chambre et aussitôt recula épouvanté, devant une flamme qui vint lécher les parois du couloir.

— Le feu ! cria-t-il. Il y a le feu... ici !... Ah ! la coquine !... mais elle ne peut pas être sortie, c'est impossible !...

A ces cris, Pierre traîna son prisonnier, avec l'aide d'un gendarme, devant la porte brûlée.

— Écoutez ! dit celui-ci, tendant l'oreille, Je perçois des gémissements.

Et, sans plus tergiverser, le brave soldat se précipita dans le fond de la pièce au milieu des flammes et de la fumée et trouva Yvonne, sans connaissance. Il la traîna jusque dans le corridor où Pierre la reçut dans ses bras.

Jean-Marie, en vieux marin habitué à donner des soins aux asphyxiés, fit allonger la jeune fille sur le parquet et par les tractions rythmées de la langue, les pressions cadencées, pratiqua la respiration artificielle.

Le feu grandissait et Mlle Cantal restait toujours inerte.

— Il faudrait l'exposer à l'air libre, s'écria le père Le Coadec ; mais ces paysans ameutés lui feraient un mauvais parti !...

— Au feu !... au feu !... criait-on dehors.

— De quel droit restez-vous chez moi, vous deux ? Vous venez me voler... m'espionner encore, vous !

Et comme ceux-ci ne bronchaient pas, il se mit à hurler d'une voix terrible :

— Sortez d'ici... Je ne veux plus vous voir !... Je suis le maître ici !... entendez-vous ?... Sortez, vous dis-je, ou sinon...

Et son poing se leva pour frapper Pierre de Kergaroul.

Celui-ci, de ses bras vigoureux, maintint le forcené en respect, se souciant peu des injures et des insanités qu'il vomissait.

Une rumeur, soudain, se fit entendre au dehors : « A mort les assassins ! » criait-on.

— Entends-tu ?... demanda Jean-Marie... Déjà !

Au même instant la sonnette s'agita.

Le vieux marin alla ouvrir et s'effaça pour laisser passer deux gendarmes qu'une foule nombreuse escortait. Ils s'avancèrent gravement vers le notaire que Pierre de Kergaroul retenait de son mieux et celui des deux qui avait un galon d'argent, le brigadier, mit la main au collet du misérable en disant :

— M. Léonard Cantal ! au nom de la loi, nous vous arrêtons !

La vue de ces deux uniformes et la formule banale et terrible opérèrent chez Léonard un revirement inattendu. Son visage devint d'une pâleur cadavérique. Ses jambes semblaient ne plus pouvoir le soutenir. Ses yeux, se fermaient comme s'il allait rendre l'âme.

Jean-Marie conduisit un des gendarmes vers la chambre où était exilée Yvonne.

Tout à coup une odeur âcre, une odeur de fumée envahit le corridor tandis que les cris redoublaient au dehors. Le Coadec ouvrit la porte de la chambre et aussitôt recula épouvanté, devant une flamme qui vint lécher les parois du couloir.

— Le feu ! cria-t-il. Il y a le feu... ici !... Ah ! la coquine !... mais elle ne peut pas être sortie, c'est impossible !...

A ces cris, Pierre traîna son prisonnier, avec l'aide d'un gendarme, devant la porte brûlée.

— Écoutez ! dit celui-ci, tendant l'oreille, Je perçois des gémissements.

Et, sans plus tergiverser, le brave soldat se précipita dans le fond de la pièce au milieu des flammes et de la fumée et trouva Yvonne, sans connaissance. Il la traîna jusque dans le corridor où Pierre la reçut dans ses bras.

Jean-Marie, en vieux marin habitué à donner des soins aux asphyxiés, fit allonger la jeune fille sur le parquet et par les tractions rythmées de la langue, les pressions cadencées, pratiqua la respiration artificielle.

Le feu grandissait et Mlle Cantal restait toujours inerte.

— Il faudrait l'exposer à l'air libre, s'écria le père Le Coadec ; mais ces paysans ameutés lui feraient un mauvais parti !...

— Au feu !... au feu !... criait-on dehors.

— De quel droit restez-vous chez moi, vous deux ? Vous venez me voler... m'espionner encore, vous !

Et comme ceux-ci ne bronchaient pas, il se mit à hurler d'une voix terrible :

— Sortez d'ici... Je ne veux plus vous voir !... Je suis le maître ici !... entendez-vous ?... Sortez, vous dis-je, ou sinon...

Et son poing se leva pour frapper Pierre de Kergaroul.

Celui-ci, de ses bras vigoureux, maintint le forcené en respect, se souciant peu des injures et des insanités qu'il vomissait.

Une rumeur, soudain, se fit entendre au dehors : « A mort les assassins ! » criait-on.

— Entends-tu ?... demanda Jean-Marie... Déjà !

Au même instant la sonnette s'agita.

Le vieux marin alla ouvrir et s'effaça pour laisser passer deux gendarmes qu'une foule nombreuse escortait. Ils s'avancèrent gravement vers le notaire que Pierre de Kergaroul retenait de son mieux et celui des deux qui avait un galon d'argent, le brigadier, mit la main au collet du misérable en disant :

— M. Léonard Cantal ! au nom de la loi, nous vous arrêtons !

La vue de ces deux uniformes et la formule banale et terrible opérèrent chez Léonard un revirement inattendu. Son visage devint d'une pâleur cadavérique. Ses jambes semblaient ne plus pouvoir le soutenir. Ses yeux, se fermaient comme s'il allait rendre l'âme.

Jean-Marie conduisit un des gendarmes vers la chambre où était exilée Yvonne.

Tout à coup une odeur âcre, une odeur de fumée envahit le corridor tandis que les cris redoublaient au dehors. Le Coadec ouvrit la porte de la chambre et aussitôt recula épouvanté, devant une flamme qui vint lécher les parois du couloir.

— Le feu ! cria-t-il. Il y a le feu... ici !... Ah ! la coquine !... mais elle ne peut pas être sortie, c'est impossible !...

A ces cris, Pierre traîna son prisonnier, avec l'aide d'un gendarme, devant la porte brûlée.

— Écoutez ! dit celui-ci, tendant l'oreille, Je perçois des gémissements.

Et, sans plus tergiverser, le brave soldat se précipita dans le fond de la pièce au milieu des flammes et de la fumée et trouva Yvonne, sans connaissance. Il la traîna jusque dans le corridor où Pierre la reçut dans ses bras.

Jean-Marie, en vieux marin habitué à donner des soins aux asphyxiés, fit allonger la jeune fille sur le parquet et par les tractions rythmées de la langue, les pressions cadencées, pratiqua la respiration artificielle.

Le feu grandissait et Mlle Cantal restait toujours inerte.

— Il faudrait l'exposer à l'air libre, s'écria le père Le Coadec ; mais ces paysans ameutés lui feraient un mauvais parti !...

— Au feu !... au feu !... criait-on dehors.

— De quel droit restez-vous chez moi, vous deux ? Vous venez me voler... m'espionner encore, vous !

Et comme ceux-ci ne bronchaient pas, il se mit à hurler d'une voix terrible :

— Sortez d'ici... Je ne veux plus vous voir !... Je suis le maître ici !... entendez-vous ?... Sortez, vous dis-je, ou sinon...

Et son poing se leva pour frapper Pierre de Kergaroul.

Celui-ci, de ses bras vigoureux, maintint le forcené en respect, se souciant peu des injures et des insanités qu'il vomissait.

Une rumeur, soudain, se fit entendre au dehors : « A mort les assassins ! » criait-on.

— Entends-tu ?... demanda Jean-Marie... Déjà !

Au même instant la sonnette s'agita.

Le vieux marin alla ouvrir et s'effaça pour laisser passer deux gendarmes qu'une foule nombreuse escortait. Ils s'avancèrent gravement vers le notaire que Pierre de Kergaroul retenait de son mieux et celui des deux qui avait un galon d'argent, le brigadier, mit la main au collet du misérable en disant :

— M. Léonard Cantal ! au nom de la loi, nous vous arrêtons !

La vue de ces deux uniformes et la formule banale et terrible opérèrent chez Léonard un revirement inattendu. Son visage devint d'une pâleur cadavérique. Ses jambes semblaient ne plus pouvoir le soutenir. Ses yeux, se fermaient comme s'il allait rendre l'âme.

Jean-Marie conduisit un des gendarmes vers la chambre où était exilée Yvonne.

Tout à coup une odeur âcre, une odeur de fumée envahit le corridor tandis que les cris redoublaient au dehors. Le Coadec ouvrit la porte de la chambre et aussitôt recula épouvanté, devant une flamme qui vint lécher les parois du couloir.

— Le feu ! cria-t-il. Il y a le feu... ici !... Ah ! la coquine !... mais elle ne peut pas être sortie, c'est impossible !...

A ces cris, Pierre traîna son prisonnier, avec l'aide d'un gendarme, devant la porte brûlée.

— Écoutez ! dit celui-ci, tendant l'oreille, Je perçois des gémissements.

Et, sans plus tergiverser, le brave soldat se précipita dans le fond de la pièce au milieu des flammes et de la fumée et trouva Yvonne, sans connaissance. Il la traîna jusque dans le corridor où Pierre la reçut dans ses bras.

Jean-Marie, en vieux marin habitué à donner des soins aux asphyxiés, fit allonger la jeune fille sur le parquet et par les tractions rythmées de la langue, les pressions cadencées, pratiqua la respiration artificielle.

Le feu grandissait et Mlle Cantal restait toujours inerte.

— Il faudrait l'exposer à l'air libre, s'écria le père Le Coadec ; mais ces paysans ameutés lui feraient un mauvais parti !...

— Au feu !... au feu !... criait-on dehors.

— De quel droit restez-vous chez moi, vous deux ? Vous venez me voler... m'espionner encore, vous !

Et comme ceux-ci ne bronchaient pas, il se mit à hurler d'une voix terrible :

— Sortez d'ici... Je ne veux plus vous voir !... Je suis le maître ici !... entendez-vous ?... Sortez, vous dis-je, ou sinon...

Et son poing se leva pour frapper Pierre de Kergaroul.

Celui-ci, de ses bras vigoureux, maintint le forcené en respect, se souciant peu des injures et des insanités qu'il vomissait.

Une rumeur, soudain, se fit entendre au dehors : « A mort les assassins ! » criait-on.

— Entends-tu ?... demanda Jean-Marie... Déjà !

Au même instant la sonnette s'agita.

Le vieux marin alla ouvrir et s'effaça pour laisser passer deux gendarmes qu'une foule nombreuse escortait. Ils s'avancèrent gravement vers le notaire que Pierre de Kergaroul retenait de son mieux et celui des deux qui avait un galon d'argent, le brigadier, mit la main au collet du misérable en disant :

— M. Léonard Cantal ! au nom de la loi, nous vous arrêtons !

La vue de ces deux uniformes et la formule banale et terrible opérèrent chez Léonard un revirement inattendu. Son visage devint d'une pâleur cadavérique. Ses jambes semblaient ne plus pouvoir le soutenir. Ses yeux, se fermaient comme s'il allait rendre l'âme.

Jean-Marie conduisit un des gendarmes vers la chambre où était exilée Yvonne.

Tout à coup une odeur âcre, une odeur de fumée envahit le corridor tandis que les cris redoublaient au dehors. Le Coadec ouvrit la porte de la chambre et aussitôt recula épouvanté, devant une flamme qui vint lécher les parois du couloir.

— Le feu ! cria-t-il. Il y a le feu... ici !... Ah ! la coquine !... mais elle ne peut pas être sortie, c'est impossible !...

A ces cris, Pierre traîna son prisonnier, avec l'aide d'un gendarme, devant la porte brûlée.

— Écoutez ! dit celui-ci, tendant l'oreille, Je perçois des gémissements.

Et, sans plus tergiverser, le brave soldat se précipita dans le fond de la pièce au milieu des flammes et de la fumée et trouva Yvonne, sans connaissance. Il la traîna jusque dans le corridor où Pierre la reçut dans ses bras.

Jean-Marie, en vieux marin habitué à donner des soins aux asphyxiés, fit allonger la jeune fille sur le parquet et par les tractions rythmées de la langue, les pressions cadencées, pratiqua la respiration artificielle.

Le feu grandissait et Mlle Cantal restait toujours inerte.

— Il faudrait l'exposer à l'air libre, s'écria le père Le Coadec ; mais ces paysans ameutés lui feraient un mauvais parti !...

— Au feu !... au feu !... criait-on dehors.

— De quel droit restez-vous chez moi, vous deux ? Vous venez me voler... m'espionner encore, vous !

Et comme ceux-ci ne bronchaient pas, il se mit à hurler d'une voix terrible :

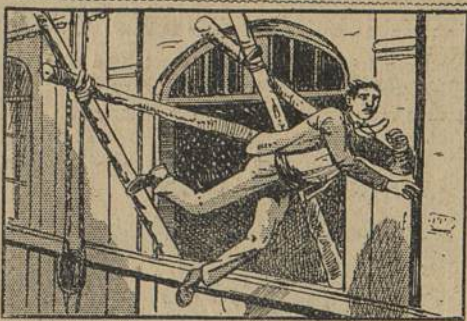
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

ARTILLEURS VOLEURS. — La tenancière d'une maison close, rue des Trois-Raisins, était devant la porte de son établissement, quand trois artilleurs du 53^e se jetèrent sur elle, essayèrent de l'étrangler et lui attachèrent un collier d'une valeur de 5.000 francs qu'elle portait au cou. Ils se sauvèrent ensuite.

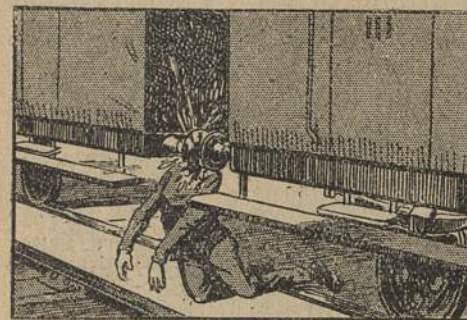
Après une longue poursuite, deux des soldats furent arrêtés. Le troisième a pu s'échapper avec le collier, mais on croit qu'il ne tardera pas à être arrêté.

CLERMONT-FERRAND.



TERRIBLE CHUTE. — Monté sur un échafaudage volant en dehors du hall d'une usine, un ouvrier montait un accumulateur. Il glissa soudain sur le plancher humide et tomba dans le vide d'une hauteur de dix mètres. Le malheureux charpentier fut relevé dans un état lametant. Les médecins ne peuvent se prononcer sur son état.

RIVE-DE-GIER.



ÉCRASÉ ENTRE DEUX TAMPONS. — En gare, un homme d'équipe faisait la manœuvre des wagons. En voulant accrocher deux wagons, le malheureux eut la tête prise entre les tamps. Le crâne fut horriblement broyé et la cervelle projetée sur la voie.

LE CREUSOT.

ÉCRASÉ. — Un cultivateur de Salvinet a été renversé par une automobile près de la gare de Montrond et a eu une jambe broyée.

SAINT-ETIENNE.



POUR SAUVER SON ENFANT. — Tandis qu'un fermier et sa femme vaquaient à leurs travaux, leur bébé, âgé de trois ans, qui gambadait dans la cour, tomba dans une pièce d'eau. La mère se précipita à son secours. Le personnel de la ferme put retirer la fermière, mais on ne retrouva que le cadavre de l'enfant.

LA COTE-SAINT-ANDRÉ.

Enfin, grâce à la ténacité de l'ex-garde-chasse, Yvonne rouvrit les yeux. Elle recouvra peu à peu ses sens. Un cri s'échappa de sa poitrine à la vue des gendarmes dont l'un ne s'achait pas son frère.

En même temps, un craquement sinistre se fit entendre. Le plafond de la chambre venait de s'écrouler.

La foule frappait à coups redoublés sur la porte de la rue en criant :

— Ouvrez !... Ouvrez !... il y a le feu !...

Soudain sous une violente poussée, la porte céda et une marée de campagnards se répandit dans la maison. Les seaux pleins d'eau se mirent à circuler de mains en mains, mais l'incendie envahissait l'immeuble.

L'effolement devint général.

Léonard, jusque-là abattu, atterré, se mit à hurler tout à coup :

— Mes papiers !... Ma fortune !... Ah ! mon Dieu !

Et menaçant sa sœur de la tête.

— Maudite créature !... Si je te tenais, maintenant, entre mes mains !... rugit-il.

Faites-le taire, monsieur le gendarme, s'exclama Yvonne comme une furie, c'est un assassin... C'est lui... oui... c'est lui qui a tué d'un coup de fusil le pauvre Yann de Kergaroul pour lui voler sa fortune. Je veux le crier aux juges... Entendez-vous, braves gens de Kerneven, cet homme est un assassin !...

— Assez !... tu mens !... tu mens !... Elle est folle !... Emportez-la !... cet horrible mégère !...

— Ce n'est pas toi, non plus, qui as été assassiné dans le château la fille de ta victime ?

Les paysans assistaient, stupéfaits, à cette scène tragique, et commençaient à regarder le notaire avec des yeux menaçants.

Un cri de :

— A mort ! Cantal !... retentit.

Les gendarmes s'efforcèrent alors de conduire dehors le prévenu qui se débattait, en proie à une rage folle.

— Lâchez-moi ! cria-t-il... Je veux faire taire cette misérable !

Mais Yvonne continua.

— Regardez-le tous, dit-elle en s'adressant aux villageois, ce voleur, ce bandit ! Il vous a ruinés tous tant que vous êtes. Si vous lui avez confié cinq francs, vous ne les reverrez jamais !

D'un suprême effort, Léonard dégagea ses mains de celles de gendarme et lui appliqua en rugissant un formidable coup de poing en pleine figure. Comme un éclair, il se rua d'un bond sur sa sœur qui n'eut même pas le temps de faire un mouvement pour se défendre. Il la saisit au cou, la terrassa et l'on entendit le bruit mat de la fine tête retombant sur le plancher pour ne plus se relever.

Vingt bras aussitôt agrippèrent l'assassin qui ne cessait de hurler :

— Laissez-moi, lâches que vous êtes ! Cette femme a menti ; elle a voulu ma mort !... Maintenant son compte est réglé.

Mais les coups pleuvaient sur lui comme grêle. On ne songeait plus à l'incendie. Les bâtons, les poings se levaient pour retomber avec violence sur le crâne du notaire. Le malheureux, la figure hideuse de plaies sanguinolentes, se débattait comme un poisson dans un filet. En un clin d'œil il fut enlevé et porté sur la place par la foule en furie.

Les gendarmes, alors, dégainèrent, et à force d'énergie, de sang-froid et de courage, réussirent à persuader les paysans qu'ils gagnaient beaucoup plus à laisser le misérable entre les mains de la justice qu'à le lyncher sur place. Leurs intérêts lésés n'allaient-ils pas être défendus par les tribunaux ?

Cette repartie sembla radoucir un peu les féroces villageois.

— Vous ne perdrez pas tout votre argent, mes braves amis !... Mais de grâce, laissez agir la justice !... insista le brigadier. Elle seule peut vous dédommager !...

Cantal enfin fut abandonné aux gendarmes qui, le prenant chacun par un bras, l'amènèrent, pantelant, à leur caserne.

Vanité des choses d'ici-bas !

Cet homme dont les vêtements en lambeaux ouvraient mal son corps ruisselant de sang, comme son visage, avait connu, quarante-huit heures avant, le triomphe de la popularité !

CHAPITRE IX

L'ABBÉ DE BONNEVAL REPARAIT

A peine entré dans la maisonnette que l'on décorait pompeusement du nom de caserne de gendarmerie, Léonard Cantal sentit ses forces l'abandonner. Il s'affaissa sur une chaise et les braves pandores se mirent à lui panser tant bien que mal les plaies qui couvraient sa malheureuse face. Pendant ce temps, le cadavre de sa sœur, introduit provisoirement dans une grande caisse, était, par ordre du curé, transporté par quatre gars de bonne volonté, dans la sacristie de la petite église.

Pierre de Kergaroul n'était pas content. Sa vengeance l'épouvantait. Il avait rêvé pour ses deux ennemis une fin malheureuse, mais les événements dépassaient ses espérances. Il aurait voulu moins de sang. La douleur morale de l'assassin lui eût suffi, en attendant le châtiement infligé par la justice.

Accompagné de son ami Jean-Marie, il avait suivi les paysans en fureur devant la prison momentanée de Cantal. Une charrette se trouvait en face, contre un mur, les brancards à terre. Pierre grimpa sur cette tribune improvisée, et, d'une forte voix, se mit à haranguer ses concitoyens, parmi lesquels les récits et les révélations du père Le Coadec avaient couru comme une traînée de poudre.

— Mes amis ! Vous avez fait de la mauvaise besogne. Ecoutez-moi et suivez mes conseils. Vous connaissez tous les crimes commis par l'homme qui est maintenant sous les verrous. Cet assassin, ce voleur, doit subir un châtiement digne de ses forfaits.

— Oui !... oui !... tout de suite !

— Non ! pas tout de suite. Il est maintenant entre les mains de la justice. Il ne nous appartient pas. En voulant vous venger de lui par la violence, vous vous faites l'égal de ce misérable, de ce maudit. Encore une fois, restez calmes ! Dieu vous l'ordonne !

Ces dernières paroles firent plus d'effet sur ces paysans que les plus sages conseils.

Toutes les mains se tendirent vers Pierre de Kergaroul que tant de popularité commençait à énerver.

— Rentrez chez vous, braves gens ! Dans quelques jours vous ne vous repentirez pas d'avoir écouté mes conseils.

Docilement, comme dominés par une intelligence supérieure à la leur, les paysans se dispersèrent et regagnèrent chacun leurs travaux.

Quelques bonnes âmes essayaient encore de lutter contre la violence de l'incendie en jetant quelques seaux d'eau. Mais leurs efforts restaient stériles. Peu à peu la maison du notaire se démolissait. La toiture était tombée dans le brasier, donnant ainsi plus d'aliment aux flammes. Puis un pan de mur s'était écroulé avec un fracas lugubre. Des leurs bleues et rouges s'échappaient des décombres.

A leur vue, les paysannes se signaient précipitamment et, comme elles voyaient dans ce sinistre une punition divine, chacune d'elles suppliait son « homme » de ne pas aller combattre le feu. Cette maison, où s'étaient débattus tant d'intérêts et préparés tant de mauvaises actions, où le nabab du pays avait étalé son luxe insolent et connu des heures de gloire, cette maison n'était plus bientôt qu'un amoncellement de ruines fumantes.

Pierre se rendit chez le père Alain où Fernande l'attendait avec impatience. Mlle de Kergaroul aurait voulu venir auprès de son frère, quand s'était répandue la nouvelle de l'incendie, mais la foule menaçante, qui se pressait là-bas, l'avait effrayée, et, d'ailleurs, Alain, pour rien au monde, n'aurait laissé sortir sa jeune pensionnaire.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

RÉVEILLON SANGlant. — Un jeune homme, âgé de dix-sept ans, élève mécanicien, avait invité plusieurs jeunes gens à réveiller.

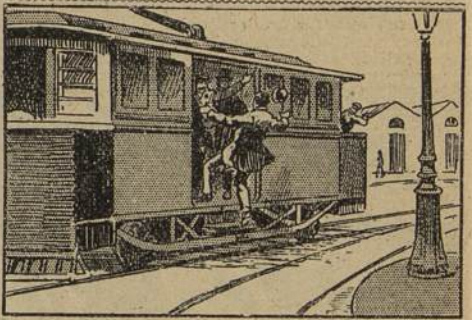
A la suite de copieuses libations, une violente dispute ne tarda pas à s'élever entre eux. Le jeune homme et un de ses camarades en vinrent aux mains. Au cours de la rixe, le premier déchargea par trois fois son revolver sur le second, qui atteint de deux balles, tomba grièvement blessé. Le meurtrier a été arrêté.

ARCACHON.



UNE FEMME TERRIBLE. — Dans un atelier, deux femmes travaillaient l'une près de l'autre. Pour une futilité, elles se prirent de querelle. Mais une d'elles avait promis de se venger de son adversaire. Le soir, à la sortie, alors que personne ne pensait plus à la discussion qui avait eu lieu, l'ouvrière se jeta sur sa camarade et la frappa à la tête avec son couteau de poche.

BORDEAUX.



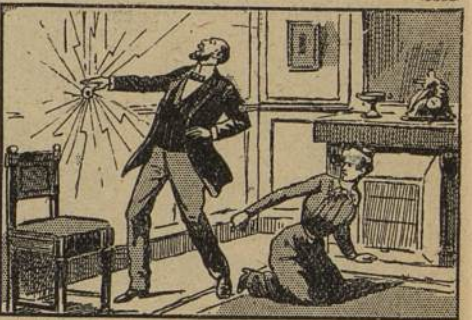
TOMBÉ DE TRAMWAY. — Debout sur la plate-forme d'un tramway, un garçon de 15 ans perdit l'équilibre par suite d'un cahot au passage d'une aiguille. Il tomba sur la chaussée et la remorque lui écrasa le pied gauche.

BORDEAUX.

UN WAGONNET DÉRAILÉ. — Un wagonnet qui transportait une dizaine d'ouvriers revenant de la forêt de Salvagnère, a déraillé à Montfort.

Un ouvrier, marié et père de quatre enfants, fut tué net. Un autre, marié et père de trois enfants, est grièvement blessé.

LIMOUX.



ELECTROCUTES. — Par suite du dérangement du transformateur électrique, un court-circuit se produisit dans une maison. Le locataire voulut fermer l'interrupteur. Mais au contact, elle fut électrocutée et jetée à terre. Son mari voulut à son tour fermer le même interrupteur. Il fut immédiatement foudroyé.

BAYONNE.

THÉODORE ET SA BELLE-MÈRE

Théodore Bouffi, relieur, un petit homme maigre, d'aspect timide et doux, est terrible quand il a bu et il boit plus souvent qu'à son tour. Sa femme, Baptistine, marchande aux Halles, poursuivie devant le tribunal correctionnel, pour coups et blessures sur la personne de son mari, s'excuse de son acte de vivacité.

— Mon homme, dit-elle, n'est pas mauvais au fond, mais la boisson fait de lui un véritable chameau.

Le PRÉSIDENT. — Le chameau est un animal renommé pour sa sobriété.

La PRÉVENUE. — Faut pas me la faire, mon président. Le chameau est renommé pour sa férocité ; c'est pire que le lion.

Le PRÉSIDENT. — Ce n'est ni le moment, ni le lieu d'entamer une discussion à ce sujet.

La PRÉVENUE. — La preuve que c'est un insecte qu'on ne peut pas sentir dans son patelin, c'est que les gens de là-bas l'ont surnommé le « vesseux du désert ».

Le PRÉSIDENT. — Passons. Arrivons aux faits de la poursuite.

La PRÉVENUE. — Voilà la chose en deux mots. Bouffi avait bu : il rentre pour dîner une demi-heure ou une heure après l'heure. Je lui dis : « Mon vieux, si le gigot n'est pas saignant, faudra t'en prendre à toi. » Alors il me fiche sur le pif...

Le PRÉSIDENT. — Vous dites ?

La PRÉVENUE. — Le pif... Le blair, si vous aimez mieux... Le nez, quoi... Il me fiche alors sur le pif un marron...

Le PRÉSIDENT. — Un marron ?

La PRÉVENUE. — Ben oui, une châtaigne... un gnon... si vous préférez... un atout, quoi... et il me dit : « Celui-là, est-il saignant ? » Alors moi, comme de juste, je me carapatte...

Le PRÉSIDENT. — Vous... vous... Comment avez-vous dit ?

La PRÉVENUE. — J'me carapatte... j'joue des guibolles... enfin j'm'esbigne.

Le PRÉSIDENT. — Je ne comprends rien à ce langage.

La PRÉVENUE, agacée. — Pourtant j'parle français... J'vous dis, mon président, que j'me la tire.

Le PRÉSIDENT. — Qu'est-ce que vous vous tirez ?

La PRÉVENUE. — Je n'me tire rien, c'est façon de s'exprimer. J'fous le camp... Comprenez-vous ?

Le PRÉSIDENT. — Cette fois, oui.

La PRÉVENUE. — Et j'vas cogner à la lourde de ma daronne...

Le PRÉSIDENT, s'arrachant les cheveux. —

Quel langage !... j'aimerais mieux interroger un Chinois. J'y renonce. Laissez-moi expliquer les faits : vous rectifierez si je commets selon vous des erreurs.

La PRÉVENUE, respectueuse. — A vous le crachoir, mon président.

Le PRÉSIDENT. — Héin ?

La PRÉVENUE. — Allez-y d'vot'jaspin, Je suis tout esgourde.

Le PRÉSIDENT, accablé. — Il faudra bientôt ici un interprète pour interroger les Français... Je vois dans le dossier, femme Bouffi, que votre mari s'étant porté sur votre personne à des voies de fait vous êtes réfugiée chez votre mère. C'est bien ce que vous avez raconté ?

La PRÉVENUE. — Oui, mon président.

Le PRÉSIDENT. — Votre mère vous aurait dit : « Viens avec moi ; je vais aller laver les oreilles à mon gendre. S'il les a sales, ça lui rendra service. »

La PRÉVENUE. — Oui, mon président.

Le président continue l'exposé des faits : Baptistine revient au domicile conjugal accompagnée de sa maman, laquelle était dans les dispositions belliqueuses que l'on sait. Elle avait caché son revolver dans sa poche. La belle-mère procède de la belle façon au lavage annoncé ; mais le relieur n'aime pas qu'on intervienne dans ses querelles de ménage.

— Filez, madame, ou sans cela...

— Sans cela, quoi ?

Le Greffier.

LA GOUTTE DE SANG

Grand roman dramatique

PAR JULES MARY

TROISIÈME PARTIE

Perdus dans Paris

IV (Suite.)

Toutes ces réflexions, si longues à écrire, Mirador les fit en une seconde, sous l'œil du Boucher, œil de férocité, où il n'y avait pas à attendre de pardon.

Il pensa à interroger le colosse : — Qu'est-ce que Coribasse ? Pourquoi veut-il se défaire de moi ? Qu'a-t-il contre moi ?

— Je ne sais pas... Coribasse, c'est Coribasse... on l'appelle aussi l'Ingénieur...

— Oui... c'est convenu... Veux-tu me faire son portrait ? Est-il jeune ? Est-il vieux ? Est-il blond ? Est-il brun ?... On dirait, ma parole, que tu as peur de lui ?

Le bandit frissonna : — Oui, il n'y a même que de lui que j'aie peur... Son portrait ? A quoi bon vous le faire, vous ne le verrez jamais, puisque je vais vous saigner dans cinq minutes... Jeune, il l'est quand ça lui fait plaisir... et vieux également... blond le matin et brun le soir... Si ça ne vous suffit pas, tant pis... Je dirai plus rien...

Mirador comprit qu'en effet il n'en obtiendrait pas davantage.

— Retirez les cartouches de votre revolver... et jetez-les par la fenêtre... Comme ça, vous n'aurez pas la fantaisie de vous en servir, quand vous serez sous mon genou...

— Tu penses donc avoir raison de moi si aisément ?... — Oui... j'ai un moyen pour ça...

Posément, l'officier avait obéi à l'adjonction du misérable. La fenêtre était ouverte sur le terrain vague. Il y lança les balles.

Maintenant, il n'avait pour toute arme que son couteau... — Un moyen, dis-tu ? Et lequel ? — Vous allez voir...

Le Boucher envoya un coup de sifflet. En même temps — ce qui prouvait que l'autre attendait derrière la porte — son compagnon s'élançait dans la chambre... armé comme lui.

Le Boucher dit, goguenard : — Le moyen, le voilà... Je vous présente Brûleur, qui est aussi fort que moi.

L'officier haussa les épaules, admirable de calme et de sang-froid. — Je ne lui en fais pas mon compliment... car tu m'as paru un peu... gnolle !...

Le Boucher devint blême. On ne pouvait lui faire un outrage plus sanglant que celui de rabaisser sa force de taureau...

Rapidement — et malgré son calme — Mirador envisageait la situation. Elle était critique. La maison était isolée. Des cris partis de là ne seraient pas entendus. En bas, le patron — sûrement complice — devait prendre soin d'écartier tous les clients jusqu'à ce que le crime fût consommé. La nuit, on se débarrasserait aisément d'un cadavre.

Mirador n'avait à compter que sur lui-même, son adresse merveilleuse, sa souplesse féline, et sur l'effrayante vigueur de muscles dont il avait donné une preuve tout à l'heure, inattendue et insoupçonnée dans un corps si élégant, presque frêle et presque délicat...

Tout à coup, il prête l'oreille vers la fenêtre.

Les sons douloureux de l'accordéon se sont rapprochés... D'abord partant du fond du terrain vague, ils viennent maintenant de la rue, presque en face du

mastroquet... Et la voix de tonnerre continue de chanter, formidable, la chanson de Roland :

Avons tous, ô braves amis,
De Roland l'âme noble et fière,
Il ne comptait ses ennemis
Qu'étendus morts sur la poussière...

Montre-Tout et l'Amidon étaient là, tout près... Un cri, un signal, une vitre brisée et ils apparaissent revolver au poing !

Et Dingue-Dingue, sûrement, devait se trouver, lui aussi, dans les environs... Mirador hésita...

Mais les appeler... c'était compromettre toute la campagne basée sur l'apparente complicité qu'ils recherchaient avec les gens de Coribasse... C'était les faire connaître comme des amis de Mirador... rendre impossible, par conséquent, leur intervention future.

— Non !... Et contemplant les deux bandits qui montraient les dents, en un rictus de bêtes sûres de vaincre, et déjà ivres du sang qu'elles allaient verser :

— Après tout, ils ne sont que deux... Il enleva rapidement son pardessus et le roula autour de son bras gauche, tout en esquissant une première et foudroyante attaque du Boucher, dont le bras rebondit dans le vide.

— Tu es bien pressé, l'homme ?... Maintenant, viens... je t'attends !

Brûleur, derrière son camarade, et comme en arrêt, attendait l'occasion favorable de prendre Mirador en traître.

Alors la lutte commença, farouche, silencieuse, pendant qu'au dehors la voix obstinée répétait, comme si l'on se fût douté de ce qui se passait là :

Il ne comptait ses ennemis
Qu'étendus morts sur la poussière...

Le manche du poignard de Mirador était fait d'un large et lourd morceau d'acier et de cuivre terminé par une boule où venait s'encasturer la pointe de la lame. Dans la robuste main du jeune homme, cela pouvait servir, au besoin, d'assommoir.

Il se tint tout d'abord sur la défensive, se contentant de parer les coups qu'il recevait alors sur son pardessus. Il ne ripostait pas. Il était évident qu'il ménageait le bandit, non par pitié, mais il ne voulait pas avoir affaire à la police, à donner d'explications, s'il y avait mort d'homme. Cela l'eût entraîné forcément à des paroles imprudentes où pouvait apparaître tout à coup le nom de Chenaval.

Cinq minutes s'écoulèrent, d'efforts inouïs. Brûleur, le corps penché en avant, guettait toujours le moment propice. Ce n'était pas la première fois, sans doute, qu'ils se battaient ainsi, à deux contre un, et dans ces luttes chacun des deux avait son rôle. Brûleur attendait d'entrer en scène. Quant au Boucher, il haletait de rage impuissante... Par trois fois, il avait cherché un corps à corps, et il avait senti, entre l'étau de sa main, comme une couleuvre, le torse qu'il étreignait, pendant que de sa main libre, il tentait de frapper, couteau contre couteau... Une fois, la première, il avait cru réussir et il avait crié :

— Frappe dans le dos, Brûleur, pendant que je le tiens !...

Mais Brûleur n'avait pas eu le temps de frapper. L'officier s'était dégagé lestement.

Seulement, il avait compris : — Ah ! Ah ! voilà le coup qu'ils vont tenter... Bon !

La lutte reprit. Pas un mot. Des halètements, des souffles rauques, des râles. Le Boucher avait des yeux sanglants. Ses lèvres immondes bavaient de l'écume. Mirador, lui, était extrêmement pâle, ses lèvres étaient blanches et ses yeux sombres exprimaient je ne sais quelle folie de témérité.

Soudain, il parut glisser sur les briques du carrelage et plia un instant.

Il n'en fallut pas plus au Boucher, qui s'effondra sur le jeune homme de tout son poids, le couteau en l'air, avec un cri de joie terrible, de sauvage triomphe...

Déjà, Mirador s'était redressé... sa main gauche maintenait la main armée du bandit comme dans une tenaille... Mais l'autre bras du colosse, où roulaient les cordes des muscles, broyait la poitrine du jeune homme contre son torse d'hercule... Et ce fut ainsi qu'ils restèrent immobiles une seconde... debout...

— Frappe, Brûleur, je le tiens ! Une seconde, pas plus.

Or, Jean ne regardait même pas son adversaire dans les yeux, bien qu'il sentit sur son visage l'haleine du misérable... Jean regardait, par-dessus l'épaule du géant — au niveau de laquelle arrivait sa tête — une glace fêlée sur la cheminée... Jean, dans cette glace, regardait Brûleur... Dans cette glace, il vit l'assassin qui s'approchait, par derrière, sinistre, et dont le couteau se leva rapide, en un geste monstrueux, pour le transpercer d'outre en outre... lèvres ouvertes et dents contractées par l'effort...

Une seconde, pas plus... A cet instant précis, qu'il guettait dans la glace avec un sang-froid déconcertant, ses muscles se tendirent, son corps souple se sépara du géant, glissa... s'affaissa... se tordit...

Le couteau descendit comme la foudre et ne rencontra pas le vide... Il rencontra la poitrine du Boucher, où il s'enfonça.

Et l'homme s'abattit en poussant un : « Han ! » d'épouvante et d'horreur.

Jean ne laisse pas au meurtrier le temps de se remettre. Il l'étourdit d'un coup du manche de son poignard sur le crâne. Brûleur tombe assommé près de sa victime...

Mirador reprend haleine, appuyé contre le mur... Il comprime son cœur, dont les battements l'étouffent. Un instant, tout à l'heure, il a redouté la syncope... qui l'eût livré, anéanti, aux deux bandits.

Puis, le malaise s'est dissipé... Il ferme son couteau désormais inutile, met dans sa poche son revolver déchargé et se penche sur Brûleur.

— Il n'est qu'évanoui... Ils en tirera avec une forte migraine... Quant à l'autre, il ne bougeait pas. Le sang coulait à flot de sa blessure.

— Celui-là, s'il en revient, voudra ma peau... Je connais ces âmes de brutes... Elles ne pardonnent jamais... Pourtant, en toute équité, je n'y suis pour rien... Est-ce ma faute à moi, si ce Brûleur a été d'une maladresse !...

Il sortit, longea le couloir ténébreux en trébuchant, descendit dans la boutique du marchand de vins. La porte et la fenêtre étaient fermées, les volets étaient clos. Une bougie brûlait sur le comptoir. On se fût cru en pleine nuit et non en plein jour, et le bistro, recroquevillé sur un escabeau, dans un coin, la sueur au front et claquant les dents, attendait le dénouement du drame qui se passait au-dessus de lui.

En apercevant Mirador, frais et tranquille, Mirador souriant, Mirador sans blessure, il se leva d'un bond et alla se réfugier derrière son comptoir.

— Montez là-haut, fit l'officier... J'ai un peu brisé le crâne de votre ami Brûleur ; mais, auparavant, Brûleur avait planté son couteau, par erreur, dans la poitrine de son ami le Boucher... Si celui-ci n'est pas mort, il n'en vaut guère mieux. Tout cela vous regarde. Vous vous débrouillerez avec la police... Mais si vous dites un mot de moi, de ma présence ici, un seul mot qui fasse soupçonner que j'ai pu jouer quelque rôle en cette affaire, je dirai, moi, la vérité sur le guet-apens dont j'ai failli être victime et auquel vous avez prêté les mains... C'est compris ?

— C'est compris, monsieur... balbutia le bistro.

— Ouvrez-moi cette porte... J'ai besoin de prendre l'air... Au trot, au trot ! ! L'homme obéit. Mirador passa devant lui en tirant une cigarette d'un étui de nacre.

Et l'homme retomba sur son escabeau en disant : — C'est le diable ! Ça ne peut être que le diable !

Puis, chancelant, il monta dans la chambre, où deux grands corps étendus, immobiles, disaient l'effroyable lutte... dans la chambre emplies d'une fade odeur de sang...

V

L'accordéon gémissait du côté de la rue Brillat-Savarin. Une voix de stentor emplissait de sa sonorité la solitude de ces parages :

Mais j'entends le bruit de son cor
Qui résonne au loin dans la plaine.

Mirador passa sous le pont du chemin de fer de ceinture, hésita un instant, afin de faire perdre sa piste au cas où il eût été suivi, à traverser la poterne Kellermann, revint brusquement sur ses pas et se perdit dans les jardins et les bosquets qui longeaient un vaste terrain vague, dans lequel s'alignait, presque sans maison, la rue des Peupliers. Il passa auprès des deux artistes ambulants qui s'évertuaient à jouer et à chanter le nez vers le ciel, semblant implorer du Très-Haut la manne céleste destinée à leur nourriture quotidienne, mais hormis quelques galopins qui les suivaient il n'y avait là personne. La provende devait être maigre.

Lorsque l'officier passa près d'eux, ils se turent. Le musicien rejeta son instrument de supplice dans son dos.

Le chanteur rentra son dernier souffle dans sa gorge avec un mouvement de déglutition et tous deux, de loin, suivirent Mirador qui, pourtant, n'avait pas eu l'air de les reconnaître.

An fond du jardin, derrière le petit kiosque, pour l'instant abandonné, d'une marchande de gaufres qui s'installait là les jeudis et les dimanches de la belle saison, l'officier s'arrêta et attendit.

Il fut rejoint aussitôt par l'Amidon et Montre-Tout.

Un colloque rapide s'établit. Mirador les mettait au courant du drame dont il avait failli être la victime.

Il fallait nous appeler, mon capitaine... Un coup de sifflet et nous étions là... ! — C'était vous brûler pour la bande de Coribasse... Tandis que maintenant la partie est belle... Vous avez là deux hommes de la bande... par eux vous pouvez arriver à connaître le repaire du chef... Brûleur ira rendre compte, sûrement, de sa défaite et de la façon dont il a arrangé son copain... Filez-le... Par lui, on doit savoir quelque chose... Où est Boutort ?

— Chez le bistro... En ne vous voyant plus, on était inquiet.

— Bon. Rejoignez-le et bonne chance. Ah ! au fait ! dit-il en s'interrompant... Comme il y a un cadavre là-haut, vous allez être mêlés à une intervention de la police... Êtes-vous en règle avec vos papiers ?

— Rien à craindre... Deux poignées de mains chaleureuses. Ils se séparent.

Marchenoir et Chevillat n'entrent pas tout de suite chez le mastroquet. Ils laissent écouler un temps normal afin de ne pouvoir être impliqués dans l'affaire à titre de renseignements et de témoins, si elle prend mauvaise tournure.

De loin ils surveillent la maison. Ils ne tardent pas, en effet, à voir sortir le marchand de vins... A son comptoir une femme l'a remplacé, surgie d'on ne sait où... Un quart d'heure après, il revient avec des gens du commissariat... Un quart d'heure encore, et, sur une civière, on emporte un corps jusqu'au poste, en attendant l'ambulance urbaine mandée par téléphone.

Alors Montre-Tout s'approcha. Mirador, tout à l'âme sensible. Déjà ses yeux sont humides de larmes.

— Il y a un malheur ? interroge-t-il. — Oui... dit le mastroquet, brusquement, un client qu'a eu la bonne idée de venir se suicider dans mon garni...

— Mort ? — Non. Parait qu'il en reviendra peut-être... On vient de l'interroger pour savoir les motifs de sa funeste résolution et

* Voir les numéros 128 à 156.

il a déclaré qu'il avait voulu se périr par chagrin d'amour.

— Pauvre homme ! murmura l'accordéon.

Ils entrèrent, se mirent à une table. Dans la petite salle, très étroite, deux hommes se trouvaient déjà :

Boutort et Brûleur !

Brûleur était encore sous le coup de ce drame auquel il ne comprenait rien, et, du reste, à demi assommé, il avait beaucoup de peine à mettre de l'ordre dans ses idées. Une compresse avait étanché le sang de sa blessure au crâne. Et, par dessus, il avait enfoncé fortement sa casquette. On ne pouvait rien deviner. Le commissaire l'interrogea, interrogea Boutort. Mais ils venaient d'entrer, déclarèrent-ils, et ne pouvaient donner aucun renseignement. On les laissa tranquilles. Le blessé n'accusait personne, s'obstinait à raconter une histoire d'amour. La pensée d'un crime disparaissait.

— J'ai faim ! déclara l'Amidon... On pourrait pas avoir une omelette et un peu de charcuterie ?... On a de l'os, patronne, ajouta-t-il en tirant de sa poche quelques pièces de menue monnaie et des sous qu'il étala dans sa large main.

— Tout de suite, tout de suite...

Ils se firent servir un litre de vin en attendant. Rien ne facilite les relations et ne fait faire connaissance comme d'avoir une histoire à raconter. Et l'histoire était toute trouvée. C'était celle du suicide du Boucher. La patronne ne tarissait pas, inventait des détails. L'Amidon était généreux. Il l'invita à prendre un verre et, cinq minutes après Boutort était assis à leur table et trinquait.

Seul Brûleur, silencieux, sombre, ne bougeait pas de son coin.

— Il a des idées noires, fit la commère parce que je vais vous dire, le Boucher était son ami... ils s'aimaient tous les deux comme un castor en peau de luxe...

Elle leva le coude, vida son verre d'un trait et fit claquer sa langue.

— Allons, Brûleur, viens boire... ça distrahit... Je régale d'une tournée pour répondre à l'honnêteté de ces braves artistes...

— Pas le cœur à la boisson, mère Lucas ! grommela le bandit.

La patronne était l'hôtesse de l'hôtel du Volga. Des ramifications mystérieuses l'attiraient ainsi aux deux extrémités de la grande ville.

— Puisqu'il n'a qu'un trou dans la peau, et que ça se bouchera facilement... viens boire.

L'homme se décida, se souleva péniblement, vint retomber à la table commune et s'y accouda, en promenant un regard terne sur ses compagnons de hasard.

Il n'eut aucun soupçon. Ils avaient bien l'air, comme lui, de misérables, associés de basse pègre, vagabonds errant dans les nuits de Paris, en veine de régaler, pour l'instant.

Les gueux, les gueux s'aiment entre eux.

Ce fut Montre-Tout qui fredonna. Des litres apparurent. On les vida et les renouvela.

Brûleur ne desserrait les dents que pour boire. La mère Lucas préparait l'omelette. Les hommes étaient seuls. Boutort, tout à coup, cria :

— Mère Lucas, une omelette pour trois... et de la charcuterie idem...

L'œil de Brûleur parut s'animer. Il releva le front. Sa voix enrouée gronda :

— Pour quatre, mère Lucas... faut qu'on reprenne des forces... tonnerre de sort !...

Les contre-apaches échangèrent un regard rapide.

Ce regard voulait dire :

— Ça marche ! Ça marche !

Deux ou trois clients de hasard entrèrent et firent servir quelque chose, puis s'en allèrent. Le bruit d'un suicide chez le bistro s'était répandu aux environs et amusait les curieux. C'était tout. Bientôt la salle redevint vide. Lentement, Brûleur sortait de sa léthargie mentale, s'animaient... S'animer est une expression exagérée pour désigner son attitude, car Brûleur ne s'anima jamais, et ne répondait guère aux questions que par des monosyllabes brusques, des oui ou des non... Faire parler cet homme, ils comprirent que c'était une besogne à laquelle il fallait renoncer... Brute n'allant pas au delà de la plus stricte, de la plus étroite matérialité animale... exécuteur de consignes duquel on ne devait attendre ni réflexion, ni hésitation, ni pitié... On ne

lui connaissait qu'une affection, — était-ce bien le mot ? — et c'était pour le Boucher !... Or la pensée lacinante, aiguë, qui torturait sa simplicité de primitif, c'est que lui, qui aimait le Boucher, venait de l'assassiner !... Comment cela s'était-il passé ? Il ne s'en rendait pas bien compte. Boucher, plus tard, s'il en revenait, lui expliquerait sûrement ce mystère...

Un autre regard des contre-apaches transmit leur pensée commune...

— Il ne parlera pas !...

Du reste peu important. Leur but n'était pas là. On va voir ce qu'ils voulaient. Leurs tentatives pour griser le bandit restaient vaines. Cet homme, ils s'en aperçurent, eût englouti toute une cave. Il buvait comme on respire. Boire faisait partie de sa vie. Alors, les trois compagnons — comme s'ils s'étaient donné le mot — eurent soudain la langue pâteuse,

visible, et la bouche artistement tordue par un sanglot permanent :

J'ai rencontré Rose, ma mie,
Se promenant au Bois d'Amour...
Où donc vas-tu, ma tendre amie,
Triste et pâle, comme toujours ?...

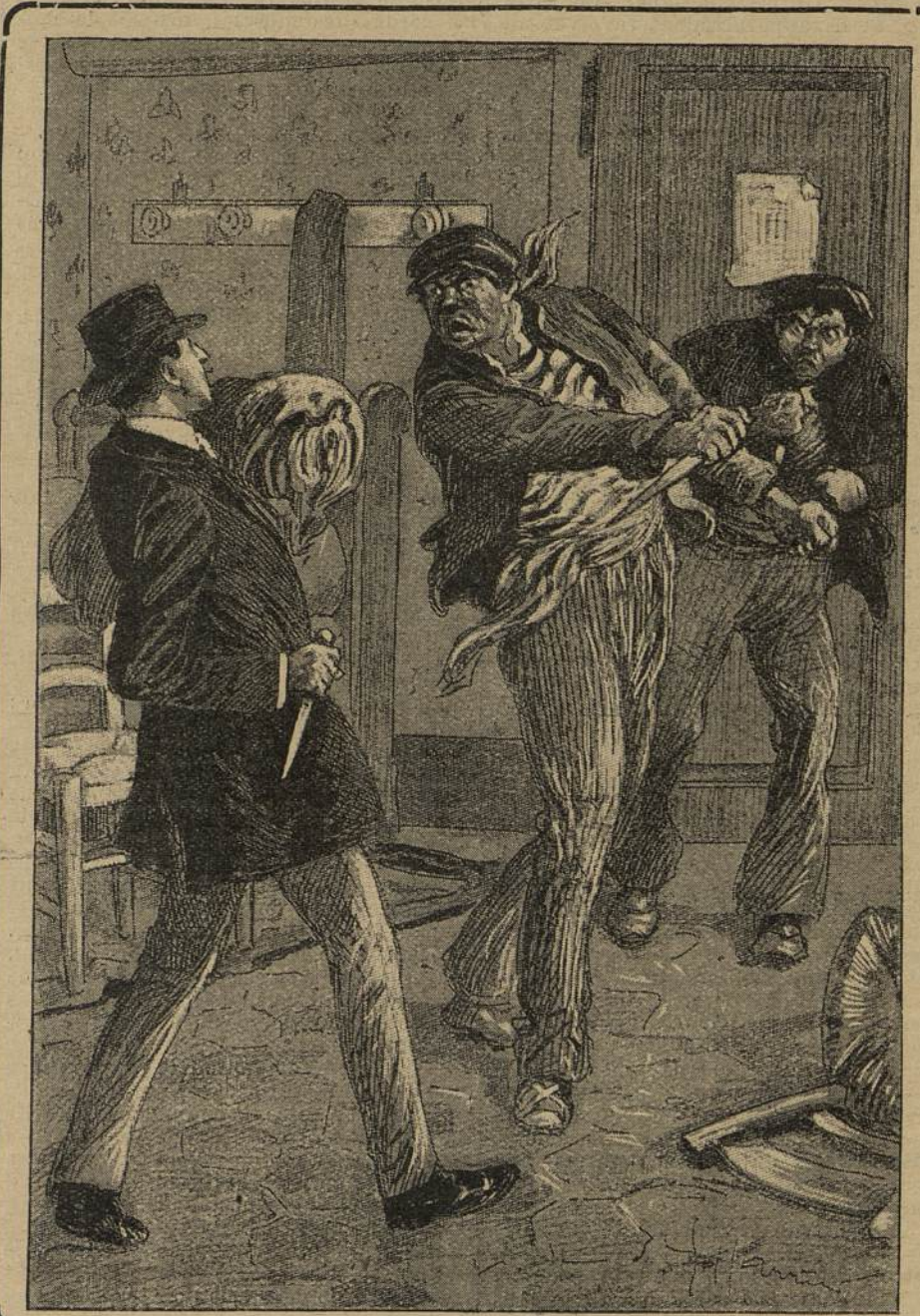
Je vais aux champs, me répond-elle,
Aux champs de fleurs et de bonheur,
Au clair pays des hirondelles.
Je vais aux cieus, car je me meurs...

Mais Brûleur cassa la table d'un coup de poing, bouleversant verres et bouteilles.

— Assez ! Je veux pas qu'on s'égaye ici, à cause de l'amigo... pauvre vieux. Il se rassit lourdement. Jamais il n'en avait tant dit.

Puis se ravisant soudain, comme s'il avait eu honte de sa violence :

— Vous êtes des poteaux. Je vous en veux pas. Pouviez pas savoir !



LA GOUTTE DE SANG. — Mirador enleva son pardessus et le recula autour de son bras gauche.

le vin tendre, la confiance facile...

Ah ! c'était, à les entendre, trois rudes lapins, et qui en avaient vu de toutes les couleurs. L'accordéon n'était là que pour la frime, et puis c'était un métier comme un autre et qui permet d'ouvrir bien des portes. Aux jours de déche, ça rend service. En outre, ça empêche de lécher les murs de trop près, quand on a faim, ou de passer la langue sur une corde à puits pour se désaltérer, quand on a soif...

Brûleur écoutait, approuvait d'un signe de tête et buvait.

— Puisqu'il en reviendra, l'aminche, faut pas le pleurer comme s'il était mort !... Tout de même quand on dit qu'on ne se tue point par amour... L'Amidon, dégoise-lui donc ta romance... Il verra, le frangin, si qu'on ne meurt pas d'amour.

Montre-Tout essuya une larme qu'il eut l'art d'amener au coin de sa paupière gauche, se leva, prit une pose languoureuse, avec le blanc des yeux seul

On fit servir d'autres litres. Montre-Tout, le plus bavard, reprit ses confidences. Ils avaient pincé une fois de la centrale, mince ! pour cinq ans... C'est pas une affaire... Ils avaient purgé, d'un coup, un tas de comptes en retard avec la police... celui des écumeurs d'églises, des pileurs de troncs, des voleurs de chasubles, des videurs de musées de province. Ils n'avaient opéré qu'en province, toujours en province... jamais à Paris, mais voilà, comme tout le monde, ils étaient tentés par l'envie, par la gloire d'opérer à Paris...

Brûleur daigna manifester son opinion par un geste de mépris :

— En province ?... Pouah !...

Montre-Tout prit un air humble, l'Amidon rougit, ou plutôt bleuit, car il ne pouvait plus rougir. Quant à Dingue-Dingue, qui brûlait de se mêler à la conversation, il prit un visage modeste et se pencha à l'oreille de ses compagnons...

— Connaissez-vous Raoul ? le fameux Raoul ? la bande à Raoul ?

— Allons donc ! firent ensemble Chevillat et Marchenoir... Si on connaît Raoul !...

— Moi, je connais pas ! gronda Brûleur.

Boutort reprit, haussant les épaules :

— Tu connais pas ? Ça fait rien... Eh bien, Raoul, mes bons gars, c'est moi !

— Pas possible !!!

Et ils écarquillèrent les yeux, comme s'ils se fussent trouvés devant un grand homme.

— C'est moi... quinze condamnations au total... Envoyé à Cayenne... relégué au chantier du Haut-Maroni, j'y fais une provision d'allumettes dans une bouteille... Je file sur un radeau avec neuf camaros... Nous gagnons la Guyane hollandaise après vingt-trois jours dans les forêts vierges, me guidant sur le soleil, me nourrissant de choux-palmistes, allumant, la nuit, des feux avec les allumettes économisées et cachées au baigne, car il fallait échapper aux serpents pythons, aux caïmans, aux tigres... J'ai traversé vingt-sept rivières dans des canots improvisés... A Paramaribo, les autorités hollandaises m'arrêtent, me rendent à la liberté... et je travaille aux mines d'or du pays... Puis, en passant par Georgetown, je gagne le Guatemala, où je prends du service comme mécanicien sur un navire, puis comme chauffeur sur la ligne du chemin de fer exploitée par la compagnie allemande... Faut vous dire que les Allemands, y en a tant et tant qu'on en trouve partout, comme de la vermine... Je fais douze cents francs d'économies et je rentre à Paris... Je sais bien qu'on me cherche, mais on me trouvera pas... Les malheurs m'ont changé, dit-il en ouvrant une bouche qui lui coupa la figure d'un trait sanglant.

Car Boutort, on s'en souvient, s'était grimé hideusement.

Brûleur lui tendit la main :

— Toi aussi, t'es un frère !... On fera peut-être un coup ensemble, un jour...

Les trois contre-apaches tressaillirent de joie.

C'était là qu'ils voulaient en venir. Les trois têtes se rapprochèrent pardessus les verres vides et les verres pleins.

Et Dingue-Dingue murmura d'une voix très basse :

— Oui, mais où qu'on se retrouvera ?... faudrait avoir un signe ?

Sans doute il avait parlé trop tôt. Sans doute il n'était pas encore parvenu, malgré tout, à gagner complètement la confiance de Brûleur, car celui-ci se leva, écarta les trois compères de son poing de colosse, les considéra un moment d'un air soupçonneux et, sans un mot, partit...

Boutort se penche vers ses amis :

— Réglez ! Je file ! à tout prix il faut savoir où prendre ce Coribasse...

Du débit de vins, une porte donnait sur un corridor par lequel on montait dans la chambre meublée. Ce fut par là que Dingue-Dingue sortit. Le corridor, était désert. Combien de temps resta-t-il là ?... Vingt secondes, pas plus... L'homme qui apparut tout à coup sur la chaussée, en face de la devanture du mastroquet, ne ressemblait en rien au Boutort de notre connaissance. C'était un ouvrier maçon en goguette, visage blanchi, casquette chargée de plâtras, blouse salie de chaux, pantalon du même genre flottant sur des espadrilles qui avaient traîné dans tous les mortiers parisiens ou de la banlieue...

Un coup d'œil lui fit découvrir Brûleur, dont la haute silhouette roulait dans la direction de la rue de la Colonie. Or, le long de la rue des Peupliers, à droite comme à gauche, ce n'étaient que masures ou terrains abandonnés.

Brûleur s'arrêta à plusieurs reprises sous le prétexte apparent d'allumer une pipe récalcitrante ; en réalité, comme Boutort le devina, pour s'assurer qu'il n'était pas suivi. Il ne pouvait pas manquer de voir l'ouvrier maçon et il le laissa passer.

Dingue-Dingue eut un léger frisson en sentant peser sur lui le regard de la brute.

— S'il m'a reconnu, gare dans le dos au coup de surin...

(La suite au prochain numéro.)

LA FAUTE D'AMOUR

Grand roman de Passion

PAR MAXIME VILLEMER

PREMIÈRE PARTIE

Un drame de famille

VIII (Suite.)

Le premier jour, Antoine risqua quelques louis au trente-et-quarante et Morgane cent francs à la roulette.

Ils perdirent.
— Bah ! nous rattraperons cela demain, fit Morgane en riant ; ce n'est pas une affaire, et nous sommes assez riches pour nous permettre de jeter quelques billets de mille sur le tapis vert.

Antoine ne protesta pas ; Morgane avait parlé... il ne pouvait que se taire. Mais le soir, tout seul dans son fumoir, alors que sa femme trônait dans les salles de jeu du Casino, il récapitula les sommes dépensées depuis le départ de Vertes-Feuilles... et il frissonna en constatant qu'en quelques semaines vingt-cinq mille francs avaient été nécessaires pour solder les frais d'installation de la villa des Roses et payer les toilettes achetées par Morgane.

Si le jeu maintenant se mettait de la partie, c'en serait bien vite fait des quarante mille francs qu'Antoine, avant de quitter Vertes-Feuilles, avait demandés à son notaire...

Le marquis de Presles passa une partie de la nuit à établir ses comptes, cherchant le moyen de tout concilier sans être forcé d'exiger de Morgane une réduction de dépenses ; il éprouvait pour cette femme un amour si violent et si exclusif, qu'il souffrait à la seule pensée qu'elle dût se priver de quelque chose.

Certes, la situation de la famille de Presles paraissait des plus enviables ; mais toute cette fortune, héritée de père en fils, consistait surtout en bois et fermes dont les revenus étaient trop peu importants pour permettre au marquis de supporter la vie enfiévrée devenue la sienne à présent.

La fortune de Micheline était, elle aussi, modeste. De sa mère la jeune fille avait hérité une centaine de mille francs placés chez le notaire Mauprat, de Verrey, et de quelques terres aux environs de Salmaize.

Très à l'aise à la condition de vivre simplement à Vertes-Feuilles, le marquis de Presles ne pouvait point suffire aux exigences actuelles de la nouvelle marquise ; la seconde femme allait dilapider ce que la première avait eu tant de peine à sauvegarder.

Il se coucha, mais ne dormit pas. A l'aube il se leva, ouvrit la fenêtre et s'accouda au balcon pour regarder monter à l'horizon les premiers embrasements du soleil. Il était plongé dans sa muette contemplation lorsque tout à coup il aperçut, vêtue de blanc, Morgane près de lui.

— Vous ne vous attendiez pas à me voir si tôt, dit-elle ; moi aussi je n'ai pas dormi : les moustiques ne m'ont pas laissé un moment de repos ; puis vous avez feuilleté, remué des papiers... et tout cela m'a profondément agacée.

Malgré l'insomnie de cette nuit de fièvre, Morgane était adorablement belle. Ses longues tresses brunes tombaient sur ses épaules, faisant ressortir les fines dentelles de son peignoir ; et Antoine, subjugué, oublieux de tout ce qui l'avait fait tant souffrir, la dévorait des yeux.

— Comme tu es belle ! fit-il très bas, penché vers elle ; hier, tu étais vraiment la plus ravissante de toutes les femmes coudoyées dans les salons du casino.

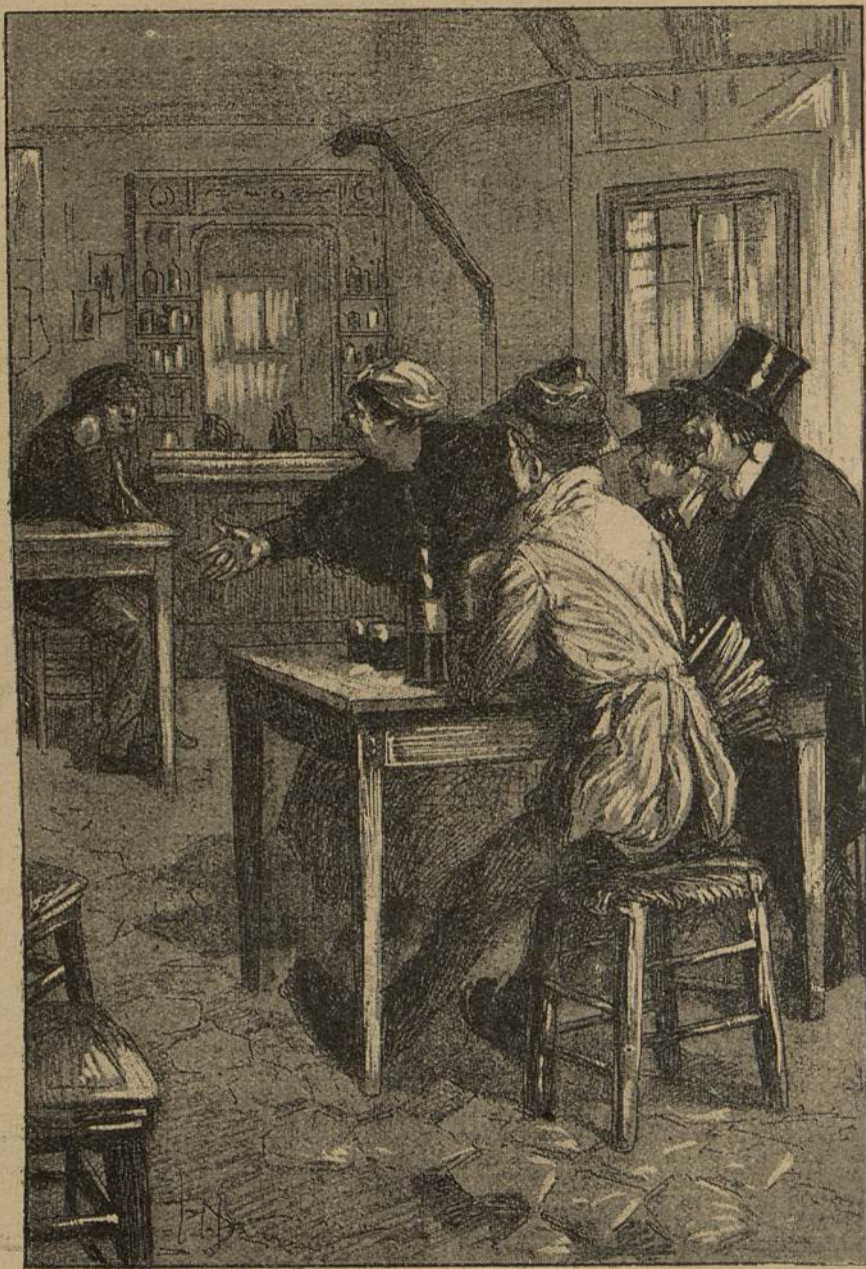
Elle ne l'écoutait point ; tous ces propos d'amour la laissaient profondément indifférente. Coquette et vani-

teuse, elle songeait déjà, à cette heure, aux triomphes du soir.

De Paris, dit-elle, elle attendait des toilettes superbes, destinées à faire sensation ; et Antoine, foudroyé par cette nouvelle, ne trouvait pas un mot

de missement, la mer ressemblait à un beau lac.

Morgane s'assit sur un banc, non loin du tir aux pigeons ; et elle resta là longtemps, abîmée dans la contemplation de toute la nature endormie.



LA GOUTTE DE SANG. — « Allons, Brûleur, fit la patronne, viens boire, ça distrait... »

de protestation. Près de cette sirène aux larges yeux de velours, il était incapable de réagir et de défendre une fortune que Micheline était en droit de considérer comme sienne.

Bien des jours s'écoulèrent ainsi. On était alors en mars.

Antoine, suivant le courant, jouait chaque nuit au trente-et-quarante, tandis que Morgane, devenue la reine de Monte-Carlo, risquait à la roulette des sommes importantes.

La chance ne les favorisait ni l'un ni l'autre ; aussi Antoine fut-il obligé de redemander de l'argent au notaire Mauprat.

Un soir, énervée par une déveine persistante, Morgane abandonna Antoine dans la salle de jeu et, après avoir pris sa mante au vestiaire, descendit dans les jardins du casino.

La nuit était superbe ; des milliers d'étoiles piquaient l'azur foncé du ciel et se reflétaient dans le bleu de la mer très calme. Sans une ride, sans un fré-

Elle regardait la mer, cette attirante berceuse des belles nuits du Midi, quand un bruit de pas la fit se retourner.

Non loin d'elle un jeune homme venait de s'arrêter, admirant, lui aussi, le superbe panorama qui se déroulait devant ses yeux émerveillés.

La lune, dans son plein, illuminait tout l'horizon, épanchait sur les jardins embaumés des lueurs d'aurore.

Morgane reconnut le nouveau venu ; elle poussa un cri étouffé et se leva, frémissante et pâle.

— Monsieur Jean !...

Il ne la reconnut pas tout d'abord, et recula.

Mais elle écarta la dentelle masquant à demi son visage... et Jean vit, fixés sur lui, les admirables yeux de Morgane.

— Quel hasard ! fit-elle ; cette rencontre est vraiment étrange.

— Je suis arrivé de Toulon ce matin, dit Jean, en serrant la main de la marquise.

— Et vous restez longtemps ici ?

— Je repartirai demain. Je suis venu avec des camarades que j'ai laissés dans les salles de jeu.

— Vous avez vu le marquis ?

— Non ; je ne l'ai point aperçu.

— Alors, il est déçavé ; et il doit en ce moment me chercher aux tables de trente-et-quarante.

— De sorte que vous allez le rejoindre tout de suite ?

— A quoi bon ? fit-elle. Moi aussi je suis déçavée, et je ne tiens nullement à rentrer dans les salles de jeu.

Et elle ajouta, souriante :

— Peut-être êtes-vous plus heureux que moi, vous, monsieur Jean ?

— Je ne joue jamais.

— Vraiment ? Alors, vous êtes un sage.

— Je suis tout simplement prudent.

Moi, madame, je n'ai pas les moyens de jeter ne fût-ce qu'un louis sur le tapis vert.

— Dans ce cas, vous ignorez les fortes émotions, fit Morgane en riant. Demandez au marquis ce qu'il pense du jeu, lui ; il vous répondra que maintenant le jeu est indispensable à sa vie. Et de fait, il ne songe qu'à cela ; aussi pourrez-vous le rencontrer tantôt ici, tantôt au casino municipal de Nice, où il joue le baccara... tous les jeux le passionnent également.

« Ce gentilhomme campagnard n'est plus reconnaissable. Lui qui autrefois n'eût pas dépensé un sou mal à propos jette aujourd'hui l'argent par les fenêtres.

Elle s'était redressée ; et maintenant, près du jeune homme, elle marchait, onduleuse et câline, aspirant l'air embaumé de la nuit, écoutant distraitement les accords harmonieux de l'orchestre qui arrivaient jusqu'à eux.

Jean dit, très grave :

— On croirait vraiment, madame, que vous éprouvez de la joie à constater la déchéance du marquis de Presles, et que vous seriez heureuse s'il était ruiné un jour.

— Ce n'est pas une perte de cent mille francs, ni même de deux cent mille, qui ruinera le marquis de Presles, fit Morgane, avec hauteur.

— Le croyez-vous, madame ?

— Assurément !

— Les de Presles ne sont point millionnaires !

Elle ne releva pas cette parole ; mais, pendant quelques instants, elle resta silencieuse, le regard dur.

Puis, peu à peu, cette pénible impression se calma.

— L'argent n'est rien ! dit-elle enfin.

Ah ! si j'étais aimée comme je voudrais l'être, je redeviendrais volontiers la femme que j'étais autrefois ! Je n'aurais alors ni sou ni maille... mais que m'importerait, si mon cœur était en fête !

— Vous avez cependant fait un mariage d'amour !

Elle s'arrêta brusquement devant lui. Et, sous la mantille masquant à demi ce magnifique visage, Jean aperçut deux prunelles ardentes fixées sur lui.

— J'en ai déjà trop dit, n'est-ce pas ?

fit-elle en haussant les épaules. Vraiment, il y a dans la vie des moments où on commet bien des inconséquences, où, dans un besoin d'expansion, on crie tout ce que l'on pense !

« Maintenant vous connaissez le secret de mon cœur... Alors, qu'allez-vous penser de moi ? Peut-être me mépriserez-vous et répéterez-vous à Micheline ce que vous avez entendu !

— Oh ! madame !...

— Et que m'importe, après tout ?

Cette nuit, je suis dans une disposition d'esprit telle qu'il me serait impossible de cacher mes sentiments ; et si Antoine était là, peut-être lui répéterais-je ce que je viens de vous dire. Ce ciel si bleu, ces étoiles si brillantes, ce doux murmure des flots bercent mon âme, la portent aux confidences !

« Pourquoi ne vous dirais-je pas ce que

* Voir les numéros 149 et 156.

je pense ? Je vous connais pour un honnête homme, et je sais que vous ne divulgerez jamais l'aveu que je viens de vous faire.

Et, très calme, elle ajouta :

— Je me suis laissé aimer... mais je n'ai point aimé !

Il recula, frissonnant, épouvanté par cette déclaration.

— Je vous fais peur ! Vous me méprisez, et volontiers vous me condamneriez sans retour !

« Vous êtes surpris que je me sois mariée sans amour. Vous jeune et plein d'illusions, vous dont le cœur ne peut mentir, vous ne pouvez comprendre les détresses de l'âme... ses révoltes surtout !

« Oh ! ces révoltes ! ces instincts terribles que les flétrissures ont coulés dans mes veines ! Vous avez appris à me haïr — et c'est Micheline qui a fait germer dans votre âme cette pensée de haine ! Mais je ne vous en veux pas, car moi aussi j'ai éprouvé de la haine... et une haine invincible, une haine mortelle contre l'humanité tout entière !...

— Vous me faites peur !...

— Oh ! à vous, monsieur Jean, je ne ferai jamais de mal, dit-elle d'un ton d'exquise douceur. Comme moi, vous n'avez pas toujours été heureux : vous avez été élevé par la mère de Micheline... et c'était presque une aumône que vous faisiez cette femme.

— Oh ! madame !... madame !...

— Ne m'interrompez pas, je vous en prie, reprit-elle d'un ton tranchant. Moi aussi je n'ai pas été heureuse... Mon enfance a été pénible et misérable... ma jeunesse flétrie.

« A dix-sept ans, abandonnée et livrée à moi-même, j'étais de pays en pays, à la recherche d'un emploi !... Et ce sont toutes ces désillusions, toutes ces détresses accumulées qui m'ont faite ce que je suis.

Elle prit le bras de Jean Bellanger.

Et le jeune homme sentit une douce pression ; sentit en même temps sur son visage la chaude haleine de Morgane.

— Pourquoi êtes-vous venu ici ? reprit-elle ; serait-ce pour me parler encore de Micheline ?

— Je suis venu passer un jour à Monte-Carlo... voilà tout ; et je ne pensais pas vous rencontrer, madame ?

— Et vous regagnerez Toulon ?

— Directement.

— Vous n'irez pas à Verrey, ni à Salmaize ?

— Dès que sera fini le deuil de Mlle de Presles vous me verrez arriver à Vertes-Feuille.

— Pour y demander la main de ma belle-fille ?

— Ne le savez-vous pas ? ne vous l'ai-je point déjà dit ? Ne vous ai-je point suppliée d'intercéder pour nous auprès de votre mari. Le marquis de Presles ne pourra rien vous refuser, et si vous le voulez vous nous donnerez le bonheur. Et alors quelle reconnaissance ne vous devrai-je pas ! Toute ma vie sera employée à payer cette dette sacrée !

— Vous l'aimez donc bien ? fit-elle, la voix légèrement tremblante.

— Je l'adore.

— Elle aussi vous aime. Jeunes et beaux tous deux, votre vie sera douce !

« Mais, qui sait ? Peut-être la destinée vous réserve-t-elle un désagréable surprise. Qui sait si ce mariage se fera jamais. Vous pouvez être envoyé dans quelque colonie lointaine, au climat meurtrier... et alors, Micheline refuserait sans doute de vous suivre.

Elle se tut, et lui, impressionné par cette réponse, ressemblant à une prophétie, demeura aussi silencieux.

Morgane venait de dire tout ce qu'elle pensait, tout ce qu'elle avait décidé... mais elle n'avait point avoué à Jean Bellanger l'ardente passion qu'elle éprouvait pour lui.

Maintenant, la lutte était ouverte entre Micheline et elle... mais elle était sûre de triompher.

— Je vais rentrer au Casino pour y chercher Antoine, dit enfin Morgane ; venez-vous avec moi, monsieur Jean ?

— Non, madame ; j'ai rendez-vous avec des amis.

— Vous reverrai-je demain ?

— Je ne le pense pas.

— Alors, au revoir, et à bientôt... à Vertes-Feuille, fit-elle en tendant la main au jeune homme.

— A bientôt ; oui... à bientôt, murmura Jean.

Depuis longtemps déjà, le marquis ne jouait plus.

Après avoir vainement cherché Morgane, il était venu s'asseoir sur un divan, dans la salle du trente-et-quarante.

Ce fut là que Morgane le retrouva.

— D'où venez-vous donc ? fit le marquis en désignant à sa femme une place près de lui. J'étais vraiment inquiet. Je suis allé au vestiaire m'enquérir si vous aviez demandé votre mante ; et sur la réponse affirmative de la préposée, j'ai été pris d'une mortelle inquiétude.

— Décidément, je suis tout à fait en tutelle, fit Morgane en haussant les épaules ; et bientôt, vous me tiendrez en laisse, comme un toutou.

« J'étais énervée, fatiguée par le jeu ; alors je suis allée prendre l'air dans les jardins du Casino... est-ce donc là un fait si extraordinaire ?

— Oh ! je ne vous fais aucun reproche, dit Antoine, d'un ton d'amertume profonde, et je ne songe nullement à vous priver d'un plaisir quelconque. Au surplus — et vous le savez bien — je n'ai jamais fait que ce que vous avez voulu. Vous avez désiré voir Nice et Monte-Carlo... nous sommes venus ; et nous resterons ici autant qu'il vous plaira — ne suis-je pas en tout votre esclave ?

— Mais enfin, ici on s'amuse, et le séjour de Monaco est autrement agréable que le séjour de Vertes-Feuille. Vous dépensez de l'argent, c'est vrai... mais enfin, vous êtes riche.

Il ne répondit pas. Il leva sur Morgane ses yeux fatigués par les insomnies et la fièvre du jeu... et un triste sourire erra sur ses lèvres.

— Vous avez réponse à tout ! dit-il en se levant.

Et, consultant sa montre :

— Il est tard, déjà. Voulez-vous rentrer, Morgane ?

— Si vous le désirez.

Sans un mot, ils quittèrent le Casino et suivirent le quai de la Condamine, presque désert à cette heure.

Le ciel s'était quelque peu obscurci, et maintenant la mer agitée grondait sourdement.

Lentement, ils gagnèrent la villa des Roses.

Sur la terrasse, faisant face à la mer, Antoine alla se reposer, tandis que Morgane ôta son chapeau et sa mante.

Toute vêtue de blanc, elle gagna, elle aussi, la terrasse où la femme de chambre venait de servir le thé.

— N'en prenez-vous pas une tasse ? dit-elle en se penchant vers Antoine et l'embrassant longuement.

Cette caresse trompeuse, ce baiser perfide, le rendirent fou.

Il se leva, prit la jeune femme dans ses bras ; et, éperdu, il murmura, d'une voix pleine de tendresse :

— Je t'adore ! Aie pitié de moi et emmène-moi loin, bien loin, de ce pays qui est un enfer et où nous ne pouvons être exclusivement l'un à l'autre. Fuyons ces salons de jeu où nous passons la plus grande partie de nos nuits, où tu t'anémies et où chaque jour je perds des sommes considérables !

« Oh ! tu frémirais, Morgane, si tu savais quelles brèches énormes se sont produites dans notre caisse ! La passion du jeu s'est déchaînée, terrible, en moi. Tous les principes dont j'étais si fier ont sombré, et je ne me reconnais plus moi-même !

« Ah ! non, Morgane, ce n'est point là l'existence que j'avais rêvée avec toi ! et, à présent, je regrette amèrement d'avoir quitté Vertes-Feuille, la vieille demeure où nous étions si heureux !

— Marquis, marquis, vous avez encore perdu, fit Morgane, ironique et railleuse.

— Oui, j'ai perdu... perdu à peu près tout ce que nous possédions !

— Écrivez à votre notaire.

— Je ne demanderai plus un sou à Mauprat.

— Vous songez donc à faire vos malles ? c'est cela que vous décidez, n'est-ce pas ?

— C'est le seul parti que nous ayons à prendre.

— Ainsi vous seriez heureux de retourner à Vertes-Feuille, de retrouver un ciel plein de brume, de la neige, du vent et du froid... et de quitter ce ciel bleu enchanteur où cependant nous sommes si bien !

— Alors, vraiment, vous vous trouvez heureuse ici ?

— Certes oui.

— Et moi je suis si triste, si malheureux ! Ici, vois-tu, tout me manque ; mes bois, nos promenades matinales à cheval en compagnie de Micheline, et surtout cette vieille demeure où tu es toute à moi... rien qu'à moi.

— Partez dès demain si vous le voulez, fit-elle de mauvaise humeur ; moi je reste.

Ils restèrent.

Et Mauprat dut envoyer, pour la seconde fois, une provision de vingt mille francs — somme exigée par Morgane qui voulait rejouer, espérant bien se refaire de ses pertes antérieures.

Mais cet argent fut vite englouti ; aussi Antoine et Morgane durent-ils se décider à regagner Vertes-Feuille où Micheline attendait leur retour avec impatience.

La jeune fille était donc restée là, seule avec ses souvenirs et la tristesse de son deuil.

Elle seule pleurait encore sa mère vénérée, et au père oublieux elle ne pardonnait point.

Mais en revoyant le marquis, en constatant les ravages de ce pauvre visage, Micheline se prit à plaindre celui qu'elle n'avait point cessé d'aimer.

La vie à Vertes-Feuille recommença, telle qu'elle était jadis, avec cette différence toutefois que maintenant Morgane s'isolait volontiers dans son appartement.

L'hiver s'écoula sans incident. Puis le printemps revint, apportant le parfum discret des premières feuilles et des premières fleurs.

Et bientôt, tout sembla renaître à Vertes-Feuille, où s'effaçait peu à peu le souvenir du drame tragique qui s'était déroulé dans la vieille demeure.

Puis, au printemps, succéda l'été.

Un matin d'août, Micheline reçut, datée de Toulon, une lettre ainsi conçue :

« Je vais quitter Toulon dans un mois : je suis envoyé en mission temporaire en Tunisie.

« Mais, avant de partir, ma Micheline aimée, je veux demander ta main à ton père, je veux que tu sois ma femme.

« La nouvelle marquise de Presles — que tu as méconnue, et qui est meilleure que tu ne le crois, — intercédera certainement en notre faveur.

« A bientôt, mon aimée.

« JEAN BELLANGER. »

— Mon Dieu ! Que je suis heureuse ! murmura Micheline ; que je suis heureuse !

Et cependant, malgré tout, une vague inquiétude l'étreint : est-ce possible que Morgane consente jamais à intercéder pour elle auprès de ce père, qui, certainement, alors, donnerait son consentement à une union depuis si longtemps rêvée ?...

Morgane n'était-elle pas son ennemie ? Entre elles ne règne-t-il pas une inimitié très grande, si grande que tous les domestiques de Vertes-Feuille l'ont remarquée ?

Rarement on les voit ensemble, et toujours elles semblent se fuir ; comment alors Micheline pourrait-elle compter sur la bienveillance de sa belle-mère ?...

Et pourtant la jeune fille ne voulait pas désespérer ; elle voulait lutter.

Dès le lendemain du jour où elle avait reçu la lettre de Jean, Micheline rechercha Morgane. Il lui tardait de connaître les sentiments de la marquise, de savoir si Jean ne s'était point abusé et si tous deux pouvaient compter sur l'appui de la jeune femme.

Un matin, elles se rencontrèrent au parc, dans ce chemin des ruines où si souvent jadis Micheline avait retrouvé Jean.

La matinée était superbe. Des milliers d'oiseaux chantaient sur les hautes cimes, mêlant leurs mélodies aux glouglous des sources alimentant un frais ruisseau.

— Déjà levée ? fit Morgane en tendant la main à Micheline.

— J'étais près de la fenêtre ouverte de ma chambre quand vous êtes sortie ; alors, désireuse de vous parler, je suis descendue vous rejoindre.

— C'est bien aimable à vous, Micheline.

Il y avait de l'ironie dans la voix de Morgane ; Micheline le comprit, et elle se sentit froid au cœur.

— Moi, je vais là tous les matins, fit-elle en étendant la main vers la chapelle ; je me repose sur ces vieilles pierres inondées de soleil, et je reste là de longues heures à méditer.

— Oh ! je sais ; vous fuyez volontiers ceux qui vous portent intérêt, fit Morgane d'une voix dure, le regard acéré. Vous vous isolez pour songer à l'aise à l'absent... à l'aimé.

C'était la première fois que Morgane faisait allusion à l'amour de Micheline et aussitôt une impression pénible fit trembler Mlle de Presles.

Micheline pressentit tout de suite qu'une explication orageuse allait se produire, qui lui enlèverait sans doute à tout jamais les douces illusions si longtemps caressées.

Pendant quelques instants elles restèrent silencieuses, marchant côte à côte, insouciantes des ramures qui parfois fouettaient leurs visages.

D'étroites et longues allées bordées de vieux chênes s'ouvraient en éventail devant elles ; elles prirent celle de droite, envahie par de hautes herbes poussant en révolte et longée par un étroit sentier à peine frayé.

Et là, bien dans l'ombre, elles se regardèrent.

— Voyons, fit Morgane d'un ton tranchant, si vous êtes venue me rejoindre c'est que vous avez quelque chose de grave à me dire. Ce n'est certes pas la sympathie qui vous a conduite à moi ; et je suis persuadée que ce semblant d'amitié que vous me témoignez aujourd'hui cache tout simplement le besoin d'un rapprochement intéressé.

— C'est vrai, madame ; je désirerais me rapprocher de vous.

« Je me repens de vous avoir jugée peut-être trop durement, de vous avoir accueillie avec une froideur non dissimulée, de vous avoir méconnue. Mon excuse — si c'en est une — est l'atroce douleur qui m'étreignait, c'est aussi la pensée que vous aviez été mêlée à de tragiques événements.

— Vous pensiez bien, n'est-ce pas, que je ne reviendrais jamais à Vertes-Feuille ?

— Il est toujours pénible, madame, de voir une femme prendre au foyer familial la place d'une mère, fit Micheline avec une tristesse profonde.

— Surtout moi, n'est-ce pas ? Si une femme de votre monde était devenue votre belle-mère, vous eussiez sans doute trouvé cela tout naturel ; — mais une gouvernante, une fille comme moi, une misérable née dans une cabane de pêcheur.

Il y avait de la colère dans la voix de Morgane.

Micheline, très grave, gardait le silence, ne songeant même pas à se justifier des accusations, d'ailleurs fondées, lancées par sa belle-mère.

— Vous le voyez, je connais tous vos sentiments à mon égard, reprit Morgane en riant nerveusement. Aussi, croyez bien que je n'oublierai jamais votre antipathie.

« Depuis notre retour du Midi, c'est la première fois que j'ai le plaisir de vous rencontrer sur mon chemin. Vous me fuyez... cela saute aux yeux de tous, et, seul, votre père n'a point remarqué la haine véritable que vous éprouvez pour moi. Je suis donc fort étonnée de me trouver aujourd'hui ici, face à face avec vous.

— Certes, je l'avoue : j'ai pu avoir des torts envers vous, j'ai pu vous méconnaître, et maintenant je suis honteuse et peinée de n'avoir pas compris plus tôt la bonté de votre cœur.

— Vous me troublez profondément, Micheline ; mais quel événement a bien pu vous changer si brusquement à mon égard ?

— J'ai reçu une lettre de M. Jean Bellanger.

— Vous correspondez donc avec lui ? Savez-vous bien que, de la part d'une jeune fille si rigoriste, une telle conduite a tout lieu de surprendre ?

— Jean est pour moi un ami de longue date. Tout enfant, je l'aimais comme j'eusse aimé mon frère, si j'en avais eu un. Plus tard, ce sentiment a changé de nature, et j'ai adoré Jean comme on adore le fiancé de ses rêves.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

MEURTRE DE SA MAITRESSE. — Après avoir quitté son amant, un tourneur sur cuivre, une femme se cachait, car elle redoutait la colère du délaissé. Celle-ci se rendait



rue Fondary avec un nouvel amant quand le tourneur surgit devant elle. D'un terrible coup de rasoir sur la nuque, le jaloux lui trancha à moitié le cou. La mort fut foudroyante. PARIS.



BAGARRE DANS UNE BRASSERIE. — Parce qu'un patron de café avait renvoyé un de ses garçons, une quarantaine de syndiqués envahirent son établissement et voulaient entraîner les garçons qui faisaient encore leur service. Les consommateurs voulurent alors expulser les porturbateurs. Une bagarre terrible s'ensuivit. Des tables et des verres furent brisés. La police dut faire évacuer l'établissement. PARIS.



LE VITRIOL. — Après une brève idylle, un couvreur abandonna sa maîtresse pour se marier. La jeune femme attendit un soir l'infidèle rue Beaumier. Quand le couvreur parut, elle bondit et l'aspergea d'un verre d'acide sulfurique. Les brûlures reçues sont sérieuses. La vitrioleuse est au dépôt. PARIS.

LES EMPREINTES DIGITALES

Parmi les traces que les criminels laissent derrière et qui permettent ainsi à la police de les retrouver, à la justice de les punir comme ils le méritent, l'une des plus importantes, certainement, est l'empreinte laissée par leurs doigts sur des objets quelconques.

La possibilité d'identification par les empreintes digitales, aujourd'hui universellement reconnue par toutes les polices du monde, fut longue à être admise.

Ce système fut, en réalité, découvert par le professeur allemand Purjenke, qui en fit, en 1823, la démonstration devant les étudiants d'une Université d'Allemagne.

Il assurait que sa méthode était infaillible. L'était-elle, en effet ?

Oui. Et ce fut à l'Anglais Herschel que revint l'honneur de l'établir définitivement et d'une façon assez bizarre.

Herschel, qui occupait un poste élevé dans l'administration civile anglaise aux Indes, se trouva aux prises avec de grandes difficultés dans l'identification des criminels indiens.

Ceux-ci ont, en effet, une étrange similitude dans leur aspect général, qui leur permettait jusque-là d'échapper le plus souvent aux poursuites de la justice, car il était impossible à l'œil le plus exercé d'un détective européen de le reconnaître au milieu d'un groupe d'indigènes se ressemblant de tous points.

Herschel, qui avait entendu parler des travaux de Purjenke, résolut de mettre son système en pratique et, l'identification au moyen des empreintes digitales, fut couronnée de succès.

Reprise en 1893, par le docteur Galton en Angleterre, cette méthode parut tellement efficace aux autorités, qu'un service spécial affecté aux empreintes digitales fut

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

SOLDATS ASSASSINS. — Devant le conseil de guerre du Mans s'est déroulé le procès des soldats Nolot et Tisseau, du 117^e d'infanterie à la Flèche, qui le 8 octobre au soir, à Verron (Sarthe), assassinèrent, pour la voler, une vieille femme de 65 ans, Mme Luceau, cultivatrice aux Montaudières. Les débats de cette affaire ont été tragiques et ne peuvent qu'ajouter à l'impression douloureuse produite dans le pays entier par le crime de ces deux soldats. On ignorait, en effet, les détails précis de la scène du drame et tous les propos des accusés après leur arrestation. Or leur meurtre de la fermière fut beaucoup plus horrible qu'on ne l'avait dit jusqu'ici, et l'attitude des deux bandits fut d'un cynisme déconcertant.

Criblés de dettes, les deux misérables voulaient se procurer de l'argent. Tout d'abord, ils eurent l'idée d'assassiner leur caporal. Mais ce projet étant trop dangereux, ils résolurent de tuer une femme qu'ils trouvèrent seule dans une maison isolée.

Ils lui demandèrent à boire et à manger; puis tous deux se jetèrent sur elle et l'assommèrent à coups de bâton.

Le colonel Grossin qui préside expose ensuite les faits qui suivirent le drame. Les soldats assassins ayant quitté la ferme ensanglantée des Montaudières, se partagèrent l'argent, puis revinrent vers La Flèche en toute hâte. Sur la route, ils chantaient à tue-tête.

En arrivant à La Flèche, Nolot dit à Tisseau : « Suis-je pâle ? » « Non », dit Tisseau, et moi, je ne change pas non plus. Quand j'ai donné mon premier coup de couteau, à seize ans, cela m'a donné tant d'appétit, que je ne pouvais m'arrêter de manger. »

Le soir, en effet, Tisseau se montra toujours très calme. Après avoir bu, à la cantine, avec quelques camarades et Nolot, qui se vantait d'avoir bien rigolé pendant l'après-midi, il s'en alla, le soir, au bal, et c'est la chanson aux lèvres qu'on l'arrêta vers minuit.

Les témoins montrent combien peu intéressants sont les deux accusés. La préoccupation de Nolot et de Tisseau, en effet, dans la soirée du crime, ne fut pas seulement d'échapper au châtiement. Ils confectionnèrent à eux deux une lettre signée du cantinier et par laquelle ils réclamaient au père de Tisseau une somme de 50 francs.

Le lendemain et les jours qui suivirent, les deux soldats se montrèrent d'un cynisme invraisemblable. Tisseau déclarait : « On aurait dû seulement serrer la vieille. Elle nous aurait dit où était le pognon. » — « Non, dit Nolot, on ne pouvait pas faire autrement, elle nous aurait dénoncés. »

Les gendarmes disent que Nolot et Tisseau, pendant leur transfert de La Flèche au Mans, riaient et plaisantaient avec les voyageurs et faisaient des gestes de gamins devant les photographes.

M. le commandant Allix prend la parole pour son réquisitoire. Il demande au conseil d'être sévère pour les accusés et d'imiter le jury de la Sarthe, en condamnant les deux assassins à la peine de mort.

M^e Moulière, plaçant pour Nolot, et M^e Mercier, plaçant pour Tisseau, essaient de démontrer que leurs clients, malgré l'horreur de leur crime, méritent l'indulgence. Ils demandent qu'on leur accorde les circonstances atténuantes, qui pourront leur éviter le poteau d'exécution.

Le conseil refuse de donner acte à la défense de ce que les accusés ont été menés jusqu'à leurs bancs le cabriolet au poing, ceci n'ayant rien d'illégal.

A six heures, les membres du conseil se retirent pour délibérer. Au bout d'une heure, ils rentrent en séance, rapportant un verdict affirmatif sur toutes les questions. En conséquence, le conseil, à l'unanimité, condamne Nolot et Tisseau à la peine de mort et à la dégradation militaire.

LÉGIONNAIRE CONDAMNÉ A MORT.

Le premier conseil de guerre, à Oran, a condamné à mort le soldat Damian, du 2^e étranger, pour tentative d'assassinat commise sur le colonel Passard, commandant ce régiment. L'accusé, un Espagnol, qui se nomme en réalité Navarro, était depuis huit jours à peine à la légion étrangère, lorsque, le 25 septembre dernier, il voulut tuer son colonel, comme celui-ci sortait du cercle. Le colonel ne fut que légèrement blessé au cou. Arrêté, Navarro déclara qu'il n'avait aucune raison d'en vouloir au colonel, mais qu'étant antimilitariste et anarchiste, il avait cru devoir tenter de tuer un gradé. A l'audience, Damian a réédité sa profession de foi anarchiste, ajoutant qu'il ne regrettait pas son acte.

créé à Scotland-Yard et l'on pourra se faire une idée de son importance, quand on saura qu'il ne compte pas moins de quatre-vingt-dix mille empreintes.

Il n'est pas étonnant que des cambrieurs de profession, pour déjouer une identification future possible, mettent des gants quand ils « travaillent » !

Le système de classification est aujourd'hui tellement perfectionné que, munis de la reproduction photographique d'une mystérieuse empreinte digitale, découverte sur le lieu d'un crime, les experts-policiers n'ont qu'à consulter leur collection, pour s'assurer, en moins d'une heure, si le doigt qui a laissé l'empreinte appartient ou non à l'un des criminels aux empreintes digitales déjà enregistrées à Scotland-Yard.

On dit souvent que les criminels, soit qu'ils se trouvent pressés d'accomplir leur besogne, soit qu'ils aient hâte de quitter le lieu de leur forfait, ne songent pas à tout.

Il est évident qu'il vient à bien peu d'entre eux de penser aux marques que leurs doigts peuvent laisser sur un objet.

Jackson, le premier criminel condamné en Angleterre, grâce au système des empreintes digitales, avait laissé la sienne sur la porte, fraîchement peinte d'une maison, qu'il avait cambriolée.

Stratton, l'assassin de deux vieillards, à Deptford, avait laissé la sienne toute sanglante encore sur un coffret de fer, contenant de l'argent et des valeurs et qu'il avait fracturé après le crime.

D'autres les ont laissées sur le verre dans lequel ils ont bu pour se donner du courage, leur œuvre criminelle accomplie.

Une autre fois, un cambrieur qui s'était introduit nuitamment dans un riche appartement, avait forcé une armoire à glace, emportant, avec lui, pour plusieurs milliers de francs de bijoux.

La police retrouva sur le tapis un bout de bougie dont il s'était servi, et dont la chaleur de sa main avait quelque peu fait fondre la cire. L'empreinte des doigts y était si bien marquée, qu'elle amena en très peu de temps l'arrestation du voleur.

Le verre possédait des propriétés réceptives extraordinaires.

Les cambrieurs pénètrent souvent dans les maisons — les villas surtout — en découpant un morceau de verre dans un carreau, ouverture leur permettant, en glissant la main, d'ouvrir intérieurement la fenêtre.

Aussi les empreintes laissées par leurs doigts les ont-elles fréquemment fait condamner.

Et ici le cambrieur n'a même pas la ressource de mettre des gants, qui lui rendraient difficile, la manipulation du verre.

L'anecdote suivante expliquera combien le système peut avoir une importance capitale, grâce à une découverte, également

due au D^r Galton qui — nous avons omis de le dire — dirige le service des empreintes digitales à Scotland-Yard.

Le chef de la police russe vint le consulter au sujet d'un enfant qui, plus tard, devait tenir un très haut rang et hériter d'une immense fortune.

La police avait de sérieuses raisons de craindre que l'enfant pût être enlevé. Elle avait appris qu'un complot s'ourdissait dans l'ombre dans ce but criminel, et bien qu'elle fit tout pour l'empêcher de réussir, elle avait peur de ne pas pouvoir y réussir.

— Au cas, demanda le chef de la police

(Voir la suite à la page 11.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

UNE FILLETTE EN DANGER. — Sorti de prison il y a quelques jours, un malfaiteur s'introduisit dans un logement pour cambrioler. Mais une fillette de six ans surprit le



voleur et se mit à crier. Le misérable se jeta aussitôt sur l'enfant et tenta de l'étrangler. Après une lutte violente, des voisins accourus purent s'emparer du bandit qu'ils ramirent entre les mains des agents. COURBEVOIE.



UN ENNEMI DE LA POLICE. — Ayant frappé un de ses camarades, un ouvrier fut appréhendé par un sous-brigadier de gardiens de la paix. A la vue de l'uniforme, l'ouvrier, pris d'une rage subite, se jeta sur le policier et l'étendit sur le sol d'un violent coup de tête dans l'estomac. L'agent put cependant se relever et mettre l'énergumène en état d'arrestation. GRAND-MONTROUGE.



UN GAMIN ATTAQUÉ. — En regagnant le domicile de ses parents, un enfant de quinze ans fut assailli par trois vauriens, âgés de dix-sept ans, vingt-trois ans et vingt-cinq ans. Les bandits criblèrent le pauvre gosse de coups et lui enlevèrent tout ce qu'il possédait. Ils furent bientôt arrêtés. SAINT-OUEN.

CONCOURS N° 37 (3 Séries).

LE COMMISSIONNAIRE MÉLOMANE

HUITIÈME ET DERNIÈRE SÉRIE (Voir l'annonce page 11).



LISTE DES PRIX

1^{er} Prix : Un bureau de dame Louis XV en palissandre et marqueterie avec cuivres. — 2^e Prix : Une montre à remontoir en argent pour homme. — 3^e Prix : Une ravissante jardinière en cristal taillé avec monture en cuivre. — Du 4^e au 7^e Prix : Un très beau nécessaire à acheter dans un écrin. — 8^e Prix : Une jolie pelle à

sucrer. — 9^e Prix : Une jolie pelle à tarte. — 10^e Prix : Un beau service à découper dans un écrin. — Du 11^e au 50^e Prix : Une charmante garniture comprenant broche et pendentif en métal vieil argent. — Du 51^e au 85^e Prix : Une gentille épingle de cravate fantaisie. — Du 86^e au 106^e Prix : Une délicieuse barrette de nuque. — Du 107^e au 180^e Prix : Une mignonne liseuseivoies.

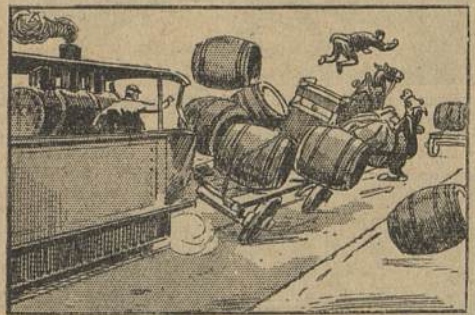
Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

TENTATIVE DE SUICIDE. — Vers huit heures et demie du matin, un malheureux vieillard a voulu se donner la mort en se jetant au-devant d'un train, à 200 mètres du passage à niveau de l'Allumette, vers Roubaix.

Des passants longeant la rue des Oziers, lorsqu'ils aperçurent un individu qui venait d'être tamponné par le train de voyageurs 2517, quittant la gare de Lille à 8 h. 23 et arrivant à Roubaix à 8 h. 39. Ils se précipitèrent à son secours en passant entre les traverses en bois formant de clôture de la voie ferrée.

C'était par là que le vieillard était passé lui aussi. On le releva pantelant, le crâne fracturé, le talon droit coupé et tout le côté gauche du corps contusionné.

C'était un vieux tisserand sans travail, âgé de 70 ans. Son état est désespéré. **CROIX.**



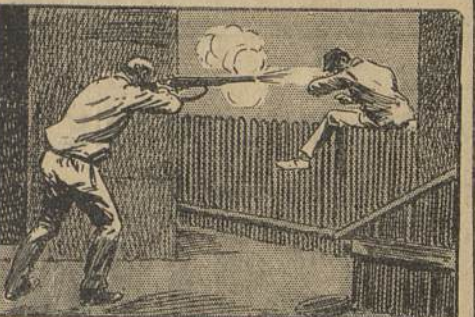
GRAVE COLLISION. — Deux camions suivaient la voie du tramway. Un car arriva et siffla. Un des camions obliqua. Le second n'en eut pas le temps. Il fut tamponné par le tramway. Les barriques d'alcool qu'il portait furent lancées à plus de 20 mètres. Le cocher fut projeté de son siège, et un des chevaux reçut de nombreuses blessures. **LILLE.**

TERRIBLE SUICIDE. — Une femme âgée de trente-trois ans, se faisait servir un bifteck dans une boucherie. Profitant de l'inattention de la bouchère, elle saisit un couteau très effilé et s'en porta trois coups dans la poitrine. Son état est grave.

Depuis quelque temps, elle était en proie à des idées noires. **SOISSONS.**

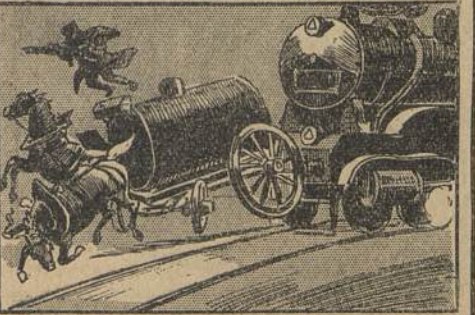


ACCIDENT DE CHASSE. — Près d'Etrœungt, un propriétaire chassait en plaine; un faisan se leva tout à coup. Le chasseur le tira. Mais le canon de son fusil éclata, le blessant grièvement à la tête et au bras gauche. On craint des complications. **AVESNES.**



UN VOLEUR MAL REÇU. — Pendant la nuit, le garde champêtre de Sains-en-Gohelle ayant été réveillé par un bruit insolite, se leva et aperçut un individu qui cherchait à pénétrer dans son habitation. Le garde saisit son fusil et tira sur le malfaiteur qui prit la fuite. On croit que le malfaiteur a été blessé. **BETHUNE.**

DRAME CONJUGAL. — Vivants séparés de son mari, camelot, une femme était venue demeurer à Sous-le-Bois, où elle vivait avec un colporteur. Le mari ayant appris où elle habitait s'y rendit et, la trouvant seule, lui porta dix coups de couteau. L'état de la victime est considéré comme désespéré. **AVESNES.**



UN TRAIN CONTRE UNE VOITURE. — Pendant la nuit un garde-barrière entendait un voiturier demander le passage de la voie. Il se leva et ouvrit la barrière. Le voiturier conduisait une tonne de la compagnie des vidanges. A ce moment arrivait un train de marchandises qui culbuta la tonne, précipita le cocher sur le sol et blessa les deux chevaux. **LILLE.**

LA FÈVE

Durant les deux dernières années de mes études de droit, je prenais mes repas dans un restaurant de modeste apparence du quartier Latin que j'habitais à l'époque.

Les prix y étaient très raisonnables et ma maigre bourse d'étudiant s'en accommodait fort, ai-je besoin de le dire!

La cuisine y était passable. D'ailleurs, que ne mangerait-on pas avec un estomac de vingt ans, qui ignore encore les dyspepsies fâcheuses?

Et puis, il faut bien dire aussi que la patronne de l'établissement était une excellente femme qui aimait à soigner ses clients habituels et ne regardait pas à « marquer un peu à l'ardoise » aux fins de mois, quand ils attendaient la pension mensuelle due à la libéralité d'une famille plus ou moins généreuse...

Il y avait là un peu de tout, en fait de clientèle : quelques étudiants comme moi, de jeunes artistes et plusieurs Russes et Polonais, hommes et femmes, venus en France pour y faire de sérieuses études.

Ce dernier élément se tenait un peu à l'écart de nous, faisant pour ainsi dire bande à part; mais malgré cela, ayant avec nous des rapports fort courtois de bonne camaraderie.

Il y avait, parmi eux, deux personnages, surtout, le frère et la sœur — ou du moins ils se donnaient pour tels — Pavlof et Axinia Zarovna, qui tranchaient nettement sur leurs compatriotes.

Pavlof était un grand beau garçon de vingt-cinq ans au plus, solidement bâti, au type slave très prononcé, qui nous étonnait souvent par ses connaissances prodigieuses dans diverses branches de la science.

Quant à sa sœur Axinia, de taille plutôt menue, elle était certainement fort jolie, mais d'une grâce délicate qui donnait encore plus de relief à sa beauté. A quelles études se livraient-ils exactement, je n'aurais su le dire, mais il était évident qu'Axinia travaillait avec acharnement ainsi que son frère.

Sans qu'ils eussent jamais fait de confidences bien précises — suivant en cela la coutume des Russes à l'étranger — il était permis, néanmoins, de penser que ce devaient être des réfugiés russes, comme il y en a tant à Paris.

Le jour des Rois — le dernier que je devais passer au Quartier — à la fin de notre souper, la patronne du restaurant, voulant nous faire une surprise, fit servir une énorme galette, désirant faire « tirer les rois » à ses clients fidèles.

Cette attention aimable fut accueillie par des cris de joie et des bravos de notre part, et des remerciements de celle des Russes. La patronne, qui s'était jointe à nous, avait elle-même découpé les parts du gâteau qu'on tira au sort, et l'on attendit, tout en mangeant, de savoir qui allait être roi d'un soir.

Ce fut Pavlof Zarovna à qui la fève était échue et, naturellement, il prit sa sœur Axinia pour reine.

Le nouvel élu fit royalement les choses, commandant à son compte quelques bouteilles de champagne pour arroser son avènement.

Nous nous amusâmes fort ce soir-là, je vous le jure, et c'est un des bons moments que j'aie passés au Quartier, quelques heures dont je devais toujours me souvenir du reste, dans la suite, comme on le verra plus loin.

Allumés par le vin pétillant, nous étions tout à notre plaisir, taquinant quelques petites amies, venues nous rejoindre, et l'on riait ferme en se livrant à une petite sauterie.

Pourtant, à un moment où Pavlof et Axinia se trouvaient tout proches — de moi, j'entendis ces mots murmurés en russe par le frère :

— Si seulement le « petit père » mangeait une galette comme celle-là, le jour des Rois; mais où, au lieu de fève, se trouverait...

Je n'entendis pas le reste de la phrase dont le sens ne m'avait pas échappé; car à fréquenter mes voisins de table, j'avais appris assez de russe pour la comprendre.

Les paroles que je venais de surprendre me laissèrent un instant songeur.

Le « petit père » pour les Russes, c'est le Tsar...

Le dernier mot de Zarovna qui n'était pas arrivé à mes oreilles pouvait-il être : « une bombe » ou « un engin » ?

Pavlof et sa sœur étaient donc, eux aussi, des terroristes réfugiés? de ces nihilistes résolués dont les exploits affolaient la Russie?

Je n'eus pas le temps de songer davantage à ce que je venais de découvrir. Une accorte petite femme, modèle d'atelier, m'entraînait dans une valse échevelée, que quelqu'un jouait en ce moment au piano.

Mes études terminées, je fus pris par d'autres occupations qui m'entraînèrent loin du Quartier, et je ne remis plus les pieds au petit restaurant, pas plus que je ne continuai de relations avec aucun de ses clients.

Les hasards de la vie nous avaient complètement séparés...

Dix-huit mois environ après ce dîner des Rois, je passais sur le boulevard à cette heure qui n'est plus le jour, mais pas encore la nuit, « entre chien et loup », comme on dit communément, quand, à la hauteur de l'hôtel de Hanovre, j'aperçus un grand garçon, portant la veste et la toque blanche d'un chef, qui allait entrer sous le porche de l'hôtel.

Soudain me vint aux lèvres un nom que je

dis assez haut malgré moi, tant ma surprise était grande :

— Zarovna!

D'un bond, le « chef » se retourna et l'œil mauvais me dévisagea.

Lui aussi m'avait reconnu. Calmé maintenant, il s'approcha de moi et murmura :

— Vous ici? Ah! par exemple!...

— Et vous donc, lui fis-je, c'est bien à moi de m'étonner.

Il mit un doigt sur ses lèvres, comme pour me prier d'être discret et, faisant quelques pas avec moi, m'attira dans une rue avoisinante, où les becs de gaz n'étaient pas encore allumés.

— Je vous en supplie, me dit-il, pas un mot de tout ceci. J'ai été, pour vivre, obligé d'accepter un emploi ici, à l'hôtel de Hanovre. Vous le voyez, je suis aux cuisines. Mais j'ai changé de nom, parce que je ne veux pas qu'on sache ma gêne. Aujourd'hui, et jusqu'à ce qu'arrivent de meilleurs jours, je suis simplement Alexis Petrof.

— Mais, mon ami, répliquai-je, soyez assuré que je vous garderai le secret. C'est la bizarrerie seule de cette rencontre qui m'a fait vous appeler... Votre nom m'a positivement échappé... Et votre sœur Axinia?

Il eut un froncement de sourcils, en me répondant, avec un geste vague :

— Oh! elle!...

Puis se reprenant, il ajouta avec hésitation :

— Elle va très bien et continue ses études, grâce à ce que je gagne.

Instinctivement, je sentis qu'il mentait... Pourquoi?...

— Mais il faut que je vous quitte, me dit-il en me serrant la main. On m'attend dans mon service et je suis déjà en retard...

Nous nous séparâmes sur ces mots.

Je ne sais pourquoi, cependant, en m'éloignant, le souvenir me revint de notre galette des Rois, au quartier Latin.

Etait-ce de l'avoir vu vêtu ainsi en cuisinier? Peut-être y avait-il là un rapprochement dans mon esprit...

En tout cas, les mots qu'il avait chuchotés en russe à sa sœur, ce soir-là, me revinrent également en mémoire :

« Si seulement le « petit père » mangeait une galette comme celle-là, le jour des Rois; mais où, au lieu de fève, se trouverait... »

Quelques mois après, une mienne parente m'avait invité à aller tirer les Rois chez elle, en famille.

La chose ne m'amusa qu'à demi; mais il m'avait été impossible de refuser.

La petite fête ne devait avoir lieu que dans la soirée, vers neuf heures.

Aussi, pris-je tout le temps nécessaire de dîner au restaurant pour me rendre ensuite chez ma parente, en flânant sur le boulevard et achevant mon cigare.

Le hasard me fit passer devant l'hôtel de Hanovre, dont je vis les fenêtres du premier étage brièvement illuminées.

Là se trouvaient des cabinets particuliers, je le savais, le restaurant de l'hôtel étant situé au rez-de-chaussée.

Machinalement je levai les yeux, en me disant que plus joyeuse compagnie devait être réunie qu'où j'allais aller toute à l'heure, et je me sentais bien près d'envoyer cette soirée de famille à tous les diables, quand je vis sortir de l'hôtel, emmitouflée de fourrures, la tête couverte d'une mantille, une femme de petite taille qui, un instant demeura indécise, puis d'un pas rapide gagna le coin de la rue...

Comme elle passait devant un magasin à la devanture éclairée *a giorno*, un léger coup de vent écarta la dentelle qui lui cachait le visage, et je reconnus... Axinia... mais Axinia vêtue richement, et les mains dégantées, couvertes de bagues...

Comment, elle? La petite étudiante russe du Quartier?

Très intrigué, j'allongeai le pas, en la suivant, et la vis monter brusquement dans une auto qui aussitôt se mit en route, pas assez vite cependant, pour que je n'aie eu le temps de voir les traits du chauffeur...

Pavlof Zarovna!...

Plus chef? Chauffeur, maintenant? Que signifiait?...

— Bah! après tout, pensai-je, leurs affaires ne me regardent pas. Ils sont bien libres de faire ce qu'ils veulent...

Et je poursuivis ma route.

J'arrivai à la place de l'Opéra que je m'appretais à traverser, quand, soudain, j'entendis le bruit d'une explosion formidable...

En un instant, la foule se prit à courir dans la direction d'où elle provenait, à quelques centaines de mètres derrière moi...

On n'entendait parler que d'un attentat anarchiste... Je fis comme les autres... Je courus... Une bombe venait d'éclater dans les salons particuliers de l'hôtel de Hanovre!...

Et le lendemain, par les journaux, j'appris que l'attentat, l'œuvre de terroristes russes, avait été dirigé contre le comte Tcharkine, chef de la police impériale, de passage à Paris, fêtant les Rois, en joyeuse compagnie, à l'hôtel de Hanovre où il était descendu : il avait été tué sur le coup...

L'enquête démontra, dans la suite, que l'engin avait été placé, dans la galette traditionnelle, en guise de fève...

H.-R. WESTYN.

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite et fin).

TOMBÉS D'UN TRAIN. — Vivant séparée de son mari, une femme habitait Valentigney avec ses quatre enfants.

Le travail allant plus elle partit pour Dijon, où on lui offrait de quovivre et faire vivre ses quatre enfants.

Dans le train qui les emmenait vers Dijon, les enfants, insouciant comme on l'est à cet âge, se promenaient dans le couloir.

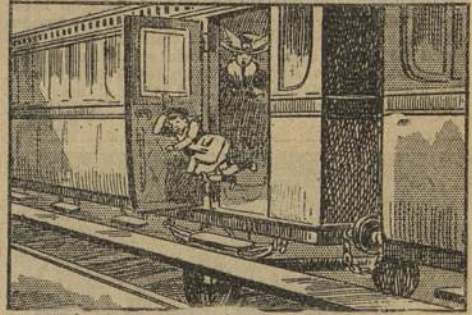
S'étant penché, l'un d'eux, 5 ans, tomba par la portière. Sa sœur aînée prévint la mère, qui n'avait pas vu l'accident. Sans hésiter et sans calculer le danger, la mère sauta par la portière pendant la marche du train.

Le petit a été relevé près de Saint-Witt, et, après les premiers soins, conduit à l'hôpital de Besançon. Son état est grave, mais non désespéré.

La mère fut ramassée à cinq kilomètres plus loin, et conduite d'urgence à l'hôpital de Dôle. Son état est très grave. Les trois enfants restant dans le train ont été remis à des personnes généreuses, en attendant qu'il soit statué sur leur sort. **VALENTIGNÉY.**



UN OUVRIER BROYÉ. — Dans une raffinerie un jeune ajusteur de 19 ans, qui s'était servi d'un palan pour soulever certaines pièces d'une turbine, enleva ce palan quand la turbine fut remise en marche. Il se recula rapidement, mais son pied se prit dans un cordage. Celui-ci, attiré par la machine, entraîna l'ouvrier dans le mécanisme. Le malheureux ajusteur fut broyé. **SOISSONS.**



TOMBÉ PAR LA PORTIÈRE. — Dans une voiture de 2^e classe du train venant de Vitry-le-François, se trouvait avec ses parents un enfant de quatre ans. Il s'appuya contre la portière qui s'ouvrit brusquement et le pauvre petit tomba sur la voie. Le train stoppa et on retrouva bientôt l'enfant qui n'avait que de légères contusions. **CHAUMONT.**

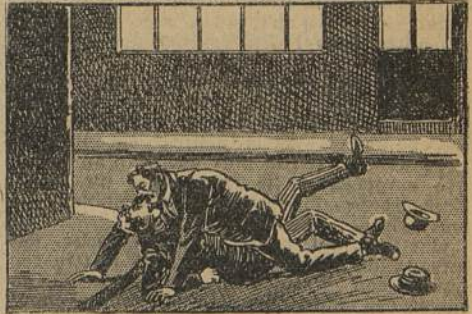
ÉCRASÉ PAR UN ARBRE. — Alors que la tempête faisait rage, un bûcheron, âgé de 75 ans, était à son travail, au bois d'Ougues, quand, tout à coup, un gros sapin, abattu par le vent, lui tomba dessus.

Le malheureux vieillard, étant seul au bois, resta longtemps dans cette triste situation. Heureusement, le chef de chantier étant arrivé à son chantier, vit l'arbre à terre, il s'approcha et entendit des gémissements. Il s'empressa de dégager comme il put le pauvre homme et vint en toute hâte prévenir sa famille à Chevigny-Féray.

Le blessé a été longtemps sans reprendre connaissance. Son état est grave : il a une épaule démise, des côtes entonées et un énorme trou à la tête. On craint en outre des lésions internes. **GEVREY-CHAMBERTIN.**



LES APACHES. — Après avoir bu, des jeunes gens se disputèrent dans un café. Des coups furent échangés, un carreau et un banc furent brisés. Les perturbateurs expulsés, l'un d'eux escalada la grille; mais il fut rattrapé par un de ses adversaires qui, à coups de tête, lui brisa les dents et lui mit la figure en sang. **DOMBASLE.**



MANGEUR DE NEZ. — Vers minuit, deux camelots se prirent de querelle en sortant d'un café. Ils en vinrent aux mains. La lutte fut de courte durée. L'un des camelots, taillé en hercule, étendit son adversaire sur le sol, et d'un formidable coup de dent lui francha le nez et une partie de la joue droite. **REMIREMONT.**

Les empreintes digitales
(Suite et fin.)

où l'enfant serait enlevé et les parents mis à rançon, pourriez-vous, au moyen des empreintes digitales, mettre hors de doute que ce serait bien l'enfant volé qu'on rendrait et non point un autre, à lui substitué ?

— Rassurez-vous, répondit le Dr Galton, si les empreintes des doigts de l'enfant sont prises maintenant et conservées, aucune imposture n'est possible.

— Et si l'enfant n'était rendu que plusieurs années après ?

— La chose est la même, car l'empreinte digitale de l'enfant sera exactement la même quand il sera devenu un homme. En effet, quelque extraordinaire que cela puisse paraître, les sillons papillaires qui se trouvent à la surface intérieure des mains fournissent de vingt-cinq à trente points distincts de référence et chacun d'eux, sauf de très rares exceptions, demeure absolument à l'état permanent durant toute l'existence.

Un de nos plus célèbres policiers français fut, un jour, amené à résoudre d'assez curieuse façon l'énigme d'un vol mystérieux et ceci, en raison de l'absence, justement, d'empreintes digitales !

Il avait été chargé de découvrir les cambrioleurs qu'on supposait avoir volé les bijoux d'une grande dame dont nous taïrons le nom.

Cette dernière avait déclaré avoir reçu des malfaiteurs, une lettre où ils lui promettaient de rendre les bijoux contre le paiement d'une très forte somme.

Le policier conseilla de répondre, en leur envoyant le libellé d'une promesse écrite qu'ils n'auraient plus qu'à signer.

Cette pièce, expliqua-t-il, serait écrite sur un papier sensibilisé, et les voleurs, en plaçant leurs doigts dessus pour signer, en laisseraient ainsi l'empreinte, qui lui serait utile.

La grande dame fut enchantée de l'idée et la pièce, dûment envoyée par elle, revint quelques jours après.

Le policier l'ouvrit en sa présence et en celle de son mari; mais le papier ne portait aucune empreinte, et il comprit qu'il ne s'était pas trompé, en soupçonnant la grande dame de jouer là une simple comédie.

C'était elle-même qui avait fait dispa-

raire les bijoux, simulant un vol, pour faire payer à son mari la forte somme pour rentrer en leur possession, somme dont elle avait besoin !

Elle était seule à savoir le danger qu'il y avait à toucher des doigts la promesse écrite sur le papier sensibilisé. Aussi s'était-elle gardée de le toucher, et, en voulant éviter le piège, elle s'était trahie elle-même !

Un voleur quelque peu paradoxal, assurait qu'un criminel n'était jamais en sûreté aujourd'hui : « tant qu'il possède des mains ». Il exagérait légèrement; mais la science en est arrivée à faire que les mains d'un criminel parviennent à le trahir.

Charles Peace, qui fut certainement le roi des cambrioleurs, redoutait tellement les

empreintes qu'il eût pu laisser, qu'il avait coutume de replier l'un de ses bras, comme celui d'un manchot, en y attachant un crochet de fer et, pendant de longs mois, les cambriolages, commis par lui, furent attribués à un bandit inconnu, n'ayant qu'un bras !

Il fallut un hasard pour le faire arrêter et condamner.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.



CET HOMME
Votre AVENIR connaît votre PASSÉ

Toutes les parties du monde sont unanimes à dire que nul autre que **Lui Seul** ne dévoile avec autant de netteté la vie de chacun. Quantités d'attestations et de remerciements lui viennent de toutes parts.

Mr L. H. écrit : *Vous me connaissez mieux, sans m'avoir jamais vu, que mes amis de trente ans : c'est le plus bel égoïste que je puisse faire de votre science.*

Envoyez spécimen de votre écriture et date de naissance, mois, jour et heure (si connue). Ajoutez-y enveloppe à votre adresse et 1 franc en bon de poste pour frais de poste et travaux d'écriture. Il vous enverra ensuite la Carte planétaire et une étude **ABSOLUMENT GRATUITE** de votre vie, afin de vous faire connaître son succès. *Ecrivez-lui sans hésitation, la véracité de ses dires vous émerveillera.* — Affranchir lettre à 0.25. — Ne pas confondre avec les imitateurs.

Professeur O. RADJA, Transfert 42 Bloomsbury, Square W. C. (Dep. 73) Londres.

Concours n° 37 (8 séries)

LE COMMISSIONNAIRE
MÉLOMANE

HUITIÈME SÉRIE
(Que contiennent les paquets??)

Le père Lappie, le commissionnaire de la rue Machin, est un passionné mélomane; un de ses clients l'ayant chargé de transporter à son nouveau domicile une série de paquets, notre homme, pour s'y reconnaître, a étiqueté chaque colis, mais d'une façon si spéciale (inspirée sans doute par sa passion pour la musique) que nous avons cru amusant de mettre ces étiquettes sous vos yeux et de vous demander de les déchiffrer, amis lecteurs!

Remarquez bien que les portées sur lesquelles sont écrites les notes sont au nombre de 25 et alors ces notes sont peut-être... je ne vous en dis pas plus long !

Ce concours aura 8 séries.

Les six solutions devront nous être adressées avant le 20 janvier, dernier délai.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les huit solutions devront être adressées à M. Lecoq, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer avec les huit solutions, les huit bons de concours qui se trouvent au bas de cette page 11.

CADEAU À TOUT ACHETEUR
Envoi franco de l'Album illustré n° 81
Gd COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE
Chronomètres, Montres, Bijoux, Orfèvrerie, Pendules
PRIME à tout ACHETEUR. E. DUPAS, Besançon (Doubs)
MÉD. D'OR. Concours chronométrique de l'Observatoire.

TUE-GIBIER & TUE-MOINEAUX
sans feu, ni bruit, et ni fumée, à 30 mètres
à balles et petits pombs. Le Tue-Gibier permet de tirer plusieurs coups pour abattre successivement 3, 4 oiseaux d'une même volée posés à terre ou sur les cimeaux d'un poste à feu. Prix 4 fr.; autre 6 fr.; plus tort 12.50. Foudroyant, 18.60 et 22.60. Demandez le Catalogue des Armes nouvelles; à air comprimé, etc., envoyé free gratis. Ecr. à E. RENOM, Ing.-Fabr., 23, r. St-Sabin, Paris

CHAUVES-IMBERBES
Pour posséder Belle Chevelure ou Superbes Moustaches, demandez à NIOLET, 2, rue Amelot, PARIS, sa méthode gratis.

MAGIE NOIRE et SORCELLERIE - Livre merveilleux dévoilant tous les secrets : pacte avec les démons; découverte des trésors; philtre triomphateur d'amour; prédiction de l'avenir; pour gagner aux loteries et au jeu; pour jeter ou détruire un sort; pour se rendre invisible; faire réussir projet de mariage; tous les secrets des guérisseurs; domination des volontés; pouvoir irrésistible assurant réussite et fortune. — Notice gratis. — Ecrire Maison Grésil, 2, rue Amelot, Paris.

INFAILLIBLE ET SERIEUX
Pour soumettre, même à distance, une personne au carquois de votre talent, demandez à M. STEFAN, Soulev. St-Marcel, 72, Paris, son Livre Forces Inconnues. GRATIS

PERSONNE ne peut se passer d'un lit, d'une table, d'une armoire, d'un buffet !
Ce sont pièces nécessaires dans un intérieur. Eh bien! le meuble absolument nouveau que nous présentons est aussi nécessaire au bien-être de votre foyer que l'air et la lumière sont nécessaires à votre vie elle-même. Il tient lieu à lui tout seul de

5 Meubles différents
En effet,

LE "PRÉCIEUX" réunit un Chiffonnier, un Bureau et une Bibliothèque, une Coiffeuse et une Table à Ouvrage en un seul meuble CONFORTABLE, PRATIQUE, ÉLÉGANTE Indispensable à toute Jeune Fille ou Jeune Femme.

UNE RÉVOLUTION DANS L'ART DU MOBILIER
Depuis des années des recherches ont été faites par tous les fabricants pour créer un meuble nouveau répondant aux nécessités et surtout au bien-être de la vie actuelle. Il fallait quelque chose de vraiment nouveau qui, sans tenir de place dans l'appartement, fut essentiellement pratique pour répondre aux mille besoins de l'existence quotidienne et assez élégant pour parer un intérieur. Le problème est résolu : Le **PRÉCIEUX** réalise dans l'art du mobilier une véritable révolution et son succès est immense parce qu'il a toutes les qualités qui séduisent : il est précieux à l'égal d'un lit, d'une table ou des chaises dont aucun ménage, du plus riche au plus modeste, ne saurait se passer; précieux par la variété des services qu'il rend à ses heureux possesseurs; précieux aussi par la grâce toute séduisante de ses lignes et l'élégance parfaite de son style.

Le **PRÉCIEUX** est une marque dont le nom restera comme celui d'un meuble définitif et absolument au point.

D'une construction solide, mesurant 1^m35 de hauteur, 0^m90 de largeur et 0^m62 de profondeur, le **PRÉCIEUX**, de style Louis XVI, peut s'harmoniser avec tous les ameublements par la pureté et la sobriété de ses lignes. Construit en bois de hêtre de première qualité, il est livré au gré de l'acquéreur, teinté soit couleur noyer ciré, soit couleur acajou.

Et cette création merveilleuse de l'industrie française est facile à acquérir.

ACCESSIBLE À TOUS
Malgré les avantages qu'offre le **PRÉCIEUX**, la multiplicité des services qu'il rend, son prix est cependant extraordinaire de bon marché : **CENT VINGT FRANCS** seulement, et son achat ne constitue pas une charge, même pour les budgets les plus modestes, puisque l'acquéreur peut se libérer avec

20 MOIS DE CRÉDIT
soit un paiement régulier de six francs par mois, c'est-à-dire 20 centimes par jour, tout en ayant de suite la possession du meuble qui est envoyé franco d'emballage dans la huitaine qui suit la commande, sans qu'il y ait rien à payer d'avance et qu'il parvienne au souscripteur accompagné d'un merveilleux

CADEAU GRATUIT
En effet, à tous les souscripteurs il est offert une véritable bibliothèque d'ouvrages appartenant à la célèbre

collection des Romans mystérieux dont l'intérêt toujours captivant forme une lecture de premier ordre, ce sont :

DIX ROMANS gracieusement offerts,
où les intrigues se mêlent, où le mystère des situations pique la curiosité, où l'angoisse étirent le lecteur et le lecteur. Ces romans, dont jamais l'action ne faiblit et qui peuvent être lus par la famille, tiennent en haleine les lecteurs, même les plus habitués aux émotions des récits les plus palpitants. Longtemps les romans n'ont été que des intrigues amoureuses d'une lassante banalité. Les **Romans Mystérieux** ont renouvelé l'intérêt de la lecture. Tout en conservant des intrigues sentimentales la grâce et la suavité, ils exercent la perspicacité, excitent l'intérêt à des recherches passionnantes, à la solution d'énigmes qui semblent tout d'abord impénétrables.

Charles Foley... Kowa la Mystérieuse.
A.-K. Green... La Main et la Bague.
Ph. Oppenheim... Lequel des Trois?
Hornung... Frank Rattray, gentleman aventurier.
D' Halifax... L'Œil dans les Ténèbres.
Staapool... Le Mystérieux Décapté.
Quiller Couch... Le Rocher du Mort.
Ph. Oppenheim... Le Complet.
Goleworthy... Le Défective assassin.
R. Rinehart... L'Escalier en spirale.

Personne n'hésitera à souscrire au **PRÉCIEUX** parce que tout le monde, toutes les dames, toutes les jeunes filles, tous les maris, tous les pères ont compris dès maintenant les services que ce meuble rend dans les foyers les plus modestes, comme dans les intérieurs les plus riches. Par versements modiques effectués sans s'en apercevoir, tous voudront acquérir le **PRÉCIEUX** et recevoir à titre gracieux les passionnants volumes qui l'accompagnent.

Il suffit d'adresser le bulletin ci-dessous à **J. FOUQUÉ** LIBRAIRIE POPULAIRE et MODERNE, 73, rue Dareau, PARIS (XIV).

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
à remplir, signer et adresser à J. FOUQUÉ, Directeur de la Librairie Populaire et Moderne, 73, rue Dareau, Paris (XIV).

Veillez m'envoyer à l'adresse ci-dessous le **PRÉCIEUX**, teinté acajou, ou teinté noyer ciré (1).
Je m'engage à payer régulièrement du 1^{er} au 5 de chaque mois la somme de six francs jusqu'à complète libération, soit cent vingt francs, montant total de mon achat.

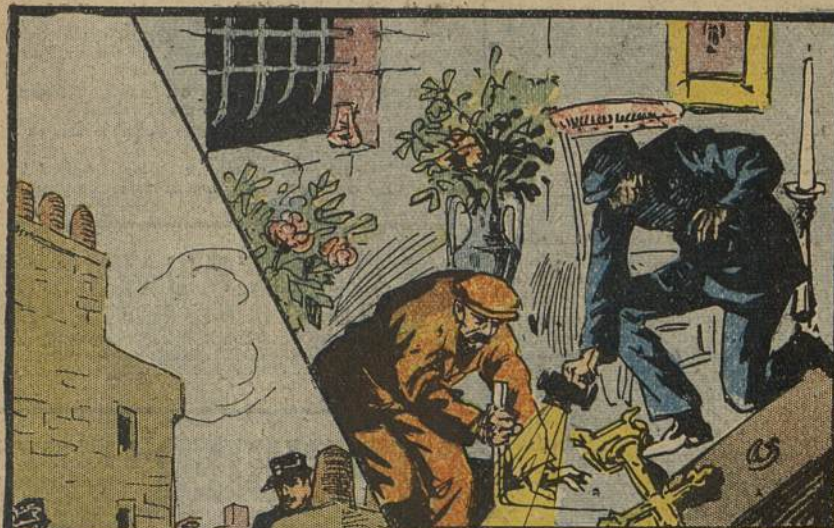
Nom le 191
Prénoms SIGNATURE :
Qualité ou Profession (2)
Rue n°
à
Département
Bureau de poste
Gare la plus proche

(1) Payer la teinte non choisie.
(2) L'indication de qualité ou profession est de rigueur. Tout bulletin ne portant pas sera considéré comme nul.

Prix des Abonnements :
FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an
Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite
L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABAILLE
Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50^e pour recevoir franco à domicile.)
Adresser les demandes : 75, rue Dareau, Paris.

BON **CONCOURS N° 37** **BON**
N° 8 **Le Commissionnaire mélomane** N° 8
Conserver ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons

Nous publierons dans notre prochain numéro
UN NOUVEAU CONCOURS
Avec nombreux prix de valeur



VIOLATION DE SÉPULTURE. — Pendant la nuit, deux malfaiteurs s'introduisirent dans le caveau où repose, au Père-Lachaise, la délicieuse artiste que fut Lantelme. Ils soulevèrent la dalle, brisèrent le triple cerceau et fouillèrent la dernière bière dans l'espoir de découvrir les bijoux ensevelis avec la morte. Ils durent se retirer sans les avoir trouvés. PARIS.



UNE EXPLOSION. — Une explosion de poudre s'est produite, dans le magasin du génie de Mechra-Maziz, à Casablanca. Un caporal a été tué. Il n'y a aucun autre blessé. MAROC.



RIXE D'HÉRITIERS. — Deux héritiers d'une propriétaire veillaient son corps, lorsqu'une discussion d'intérêts surgit entre eux. L'un des deux s'empara d'un tisonnier et assomma à coups redoublés son cohéritier, qui tomba inanimé aux pieds du cadavre dont les deux hommes assuraient la veillée mortuaire. VIRE.



LA CHUTE D'UN POLICIER AMATEUR. — Un jeune homme désireux de faire le détective, accompagna des agents sur le toit d'une maison où des voleurs étaient en train d'opérer; il glissa sur la tôle mouillée, et s'abîma sur la chaussée. Ce dramatique incident arrêta un instant les agents et c'en fut assez pour permettre aux malfaiteurs de disparaître. PARIS.



M. PEEMANS.



L. A. VICTRILLE.



UNE SCÈNE DE BANDITISME. — Quatre bandits qui se trouvaient en auto* mobile, ont attaqué en plein jour, rue Ordener, un garçon de recettes accompagné d'un employé de banque, M. Peemans. Tandis que l'un des bandits faisait feu sur le garçon et le dépouillait de sa sacoche, les autres dirigeaient une véritable fusillade sur les courageux citoyens qui tentaient de les arrêter : MM. Rochon, Saupison et une jeune fille de quinze ans, Mlle Margerie. Puis ils sautèrent dans leur auto et s'échappèrent en continuant à faire feu sur la foule. PARIS.



TOMBÉS D'UN ÉCHAFAUDAGE. — Boulevard Joffre, une pierre de taille qui se trouvait au cinquième étage d'une maison en construction, tomba sur l'échafaudage dont un plancher bascula. Cinq maçons furent précipités dans le vide. Ils reçurent tous des blessures graves. PARIS.



TUÉ SOUS UN LIT. — En rentrant le soir chez lui, près de Barcelone, un capitaine de police aperçut un individu sous son lit. Il fit feu sur lui à trois reprises, lui perforant un poumon. Le mourant, âgé de 18 ans, avoua qu'il causait avec la fille de l'officier et qu'en entendant celui-ci arriver, il s'était caché. ESPAGNE.



INCIDENT A LA FRONTIÈRE. — Des fonctionnaires allemands étaient venus en territoire français, assister à un bal dans une auberge. Ils s'y prirent de querelle avec des jeunes gens français. Un jeune employé des chemins de fer fut grièvement blessé et transporté sans connaissance à Montreux-Vieux. MONTREUX-CHATEAU.



UN BŒUF CHEZ UNE CONCIERGE. — Échappé d'un troupeau, un bœuf pénétra dans une maison de la rue Surmelin, et défonça la porte de la loge de la concierge, Mme Chevalier, entra dans la pièce, jeta les meubles à bas, piétina une fillette, fit deux petits tours et puis reprit sa course folle. Plus loin, il alla tomber dans une tranchée où on le captura. PARIS.



SENTINELLES ATTAQUÉES. — Aux abords des magasins d'aviation, des sentinelles du 4^e génie ont été attaquées par six contrebandiers. Les sentinelles tinrent en respect un des soldats, l'autre fut assailli à coups de pierres. Il mit ses agresseurs à terre, mais les contrebandiers éteignirent leurs lanternes et s'enfuirent. GRENOBLE.



TRAGIQUE PANIQUE. — Un court-circuit s'étant déclaré dans une fabrique du boulevard Exelmans, les ouvrières, effrayées par les flammes, s'enfuirent. Tandis que les unes, dans une formidable ruée, se précipitaient vers la sortie et réussissaient à gagner la rue, les autres, perdant absolument la tête, n'hésitèrent pas à ouvrir les fenêtres et à se lancer dans le vide. Deux d'entre elles se firent de terribles blessures. PARIS.



OUVRIERS BRULÉS VIFS. — Un incendie a détruit les bâtiments d'une propriété située à Nicolascht. Quatorze jeunes ouvriers, qui étaient couchés dans une écurie, ont péri dans les flammes. POLOGNE.